



***Capitalisation des actions de
Biraturaba dans le domaine du
développement communautaire
et la gouvernance locale***

TABLE DES MATIÈRES

	TABLE DES MATIÈRES	2
	LISTES DES ABREVIATIONS	3
1.	INTRODUCTION	4
2.	CONTEXTE DU BURUNDI, DANS LEQUEL FONCTIONNE BIRATURABA	5
3.	PRESENTATION DE BIRATURABA	9
4.	REALISATIONS DE BIRATURABA	12
4.1.	AUTONOMISATION DES FAMILLES	12
4.1.1.	PRINCIPE DE BASE DU MODELE SILC	12
4.1.2.	MONTAGE INSTITUTIONNEL POUR L'ENCADREMENT DES GROUPES SILC	13
4.1.3.	ACTIVITES PRINCIPALES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE L'APPROCHE SILC	15
4.1.4.	RESULTATS DEJA REALISES	19
4.2.	PARTICIPATION CITOYENNE	20
4.2.1.	L'ENGAGEMENT CIVIQUE DES COMMUNAUTES	21
4.2.2.	LE TRAVAIL SYNERGETIQUE ET PROACTIF DES OSC	24
4.2.2.1.	Au niveau international	24
4.2.2.2.	Au niveau national	25
4.2.2.2.	Au niveau sectoriel	30
4.2.2.3.	Au niveau local (provincial et communal)	32
5.	LEÇONS APPRISES	35
5.1.	SILC EST UN OUTIL TRES EFFICACE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET D'AUTONOMISATION	36
5.2.	SILC EST UN INSTRUMENT DE GESTION DU PHENOMENE DE MIGRATION	39
5.3.	SILC EST UN OUTIL DE DIGNIFICATION HUMAINE, DE GUERISON DU TRAUMA ET DE COHESION SOCIALE	40
5.4.	SILC EST UN OUTIL DE RENFORCEMENT SOCIOECONOMIQUE DE LA FEMME ET DE L'HARMONIE FAMILIALE	44
5.5.	SILC EST UNE VERITABLE ECOLE DE LA DEMOCRATIE	46
5.6.	SILC PERMET LA CREATION DES CADRES D'EXPRESSION, D'ENGAGEMENT CIVIQUE ET DE PLAIDOYER	48
5.7.	L'APPROCHE PRO-ACTION EST UN OUTIL PAISIBLE ET EFFICACE DE PLAIDOYER ET DE LEGITIMITE DES OSC	50
5.8.	SILC EST UN EXCELLENT INSTRUMENT POUR CONTRIBUER DANS LA REALISATION DES ODD	53
6.	LES FACTEUR CLES DE SUCCES DE BIRATURABA	54
6.1.	BIRATURABA UTILISE UNE APPROCHE STRATEGIQUE ET GRADUELLE, COMMENÇANT PAR L'ERADICATION DE L'EXTREME PAUVRETE ET EVOLUANT VERS LA RESPONSABILITE CITOYENNE	54
6.2.	L'APPROCHE DE BIRATURABA POUR L'ERADICATION DE L'EXTREME PAUVRETE PERMET L'AUTONOMISATION DES PAUVRES D'UNE MANIERE TRES EFFICACE, EFFICIENTE ET DURABLE	54
6.3.	UNE APPROCHE DE PLAIDOYER CENTRE SUR LE PARTENARIAT	55

Listes des abréviations

ADISCO	: Appui au Développement Intégral et à la Solidarité sur Colline
AGR	: Activité Génératrice de Revenu
AOAV	: Action on Armed Violence
AV	: Agents Villageois
AVEC	: Association Villageoise d'Epargne et de Crédit
BAD	: Banque Africaine de Développement
CCP	: Commission de Consolidation de la Paix
CNCA	: Commission Nationale pour la Coordination de l'Aide
CNIDH	: Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme
CPAJ	: Collectif des Associations des Jeunes
CRS	: Catholic Relief Services
CSLPI	: Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté première génération
CSLPII	: Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté première génération
CWW	: Concern World Wide
CSCP	: Cadre Stratégique pour la Consolidation de la Paix
DCE	: Direction Communal de l'Enseignement
ECCP	: European Center for Conflict Prevention)
GCP	: Groupe de Coordination des Partenaires
GPPAC	: Global Partnership for the Prevention on Armed conflict
MUSO	: Mutuelles de Solidarité
MIS	: Management Information System
NPI-Africa	: Nairobi Peace Initiative Africa
OBR	: Office Burundais des Recettes
ODD	: Objectifs pour le Développement Durables
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ONU	: Organisation des Nations Unies
OSC	: Organisation de la Société Civile
PAM	: Programme Alimentaire Mondiale
PARCEM	: Parole et Action pour le Réveil des Consciences et de l'Evolution des Mentalités
PCDC	: Plan Communal de Développement Communautaire
PNJ	: Politique Nationale de la Jeunesse
PTF	: Partenaire Technique et Financier
RDC	: République Démocratique du Congo
REJA	: Réseau des Organisations des Jeunes en Action
SHG	: Self Help Group
SILC	: Saving and Internal Lending Communities
SNBGLC	: Stratégie Nationale pour la Bonne Gouvernance et la Lutte contre la Corruption
SP-REFES	: Secrétariat Permanent des Réformes Economiques et Sociales
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USAID	: United State Agency for International Development

Depuis 2006, Biraturaba travaille dans le domaine de renforcement des capacités des communautés pour appuyer ces dernières à acquérir des compétences leur permettant de devenir économiquement autonomes, à travers l'approche SILC. Avec le temps, il a été constaté que les changements provoqués par le SILC ne sont pas seulement du point de vue économique mais touchent également tous les aspects de la vie communautaire:

le changement positif des mentalités, l'amélioration du statut social particulièrement chez les femmes, la cohésion et la solidarité sociale, la promotion des droits et des devoirs citoyens, etc. Ainsi, actuellement SILC est utilisé pas seulement comme approche de renforcement des capacités économiques mais également et surtout comme un outil efficace de transformation sociale (éveil de conscience et structuration des communautés) et de promotion de la gouvernance locale centrée sur la participation des citoyens.

En plus, Biraturaba a développé une approche proactive qui permet aux organisations de la société civile de participer d'une manière coordonnée et de mener un plaidoyer actif sans confrontation avec les autorités publiques. La combinaison de ces deux approches permet à la société civile d'être plus efficace et d'influencer les politiques en temps normal; et de s'adapter aux changements de contexte politique et de continuer d'exister et de travailler même dans des conditions politiquement difficiles.

Malgré ce style de travail assez innovant au Burundi, et probablement dans la région de l'Afrique de l'Est, l'expérience de Biraturaba n'est pas assez documentée. Pourtant, elle mérite de continuer et d'être renforcée au sein de Biraturaba et de servir de leçons pour être répliquée ou servir d'inspiration pour d'autres organisations et dans d'autres contextes.

Le présent document de capitalisation a été élaboré pour: (i) servir de mémoire institutionnel au sein de Biraturaba: l'équipe de Biraturaba est dynamique et comme dans toute organisation vivante, il y a des départs et de nouveaux arrivés, aussi bien au niveau des membres que du personnel. Il y a donc nécessité d'avoir un document récapitulatif pour aider les nouveaux à bâtir sur l'existant et de s'inspirer des expériences passées; (ii) partager l'expérience de Biraturaba à d'autres organisations du Burundi et de la région pouvant s'y inspirer dans la conduite de leurs propres programmes.

Une succession de crises sociopolitiques qui maintient le pays dans la pauvreté et l'instabilité

Le Burundi est l'un des pays de la Communauté de l'Afrique de l'Est, frontalier avec la RDC, la Tanzanie et le Rwanda. Depuis son indépendance en 1962, le Burundi a connu une série de crises sociopolitiques qui ont plongé le pays dans la situation actuelle, qui se caractérise par une faible performance économique et des niveaux de pauvreté élevés ainsi qu'une gouvernance basée sur une culture autoritaire.

Depuis 1991, le Burundi s'est lancé sur la voie de la démocratie pluraliste. Ainsi, des partis politiques ont été créés, des organisations de la société civile et des médias privés indépendants ont été autorisés à fonctionner. En 1993, des élections démocratiques ont été organisées avec succès et un premier président civil a été élu à la tête du pays.

Malheureusement, il a été assassiné à moins de trois mois après son investiture. Des massacres interethniques ont suivi et ceci a culminé par une guerre civile qui a eu des effets désastreux sur la population burundaise. Des centaines de milliers ont été tués, d'autres déplacés internes et d'autres encore se sont réfugiés à l'extérieur du pays dont beaucoup de politiciens. Des groupes armés se sont formés pour combattre et tenter de rétablir la démocratie. A partir de 1998, des négociations entre différents groupes ont démarré. Avec une médiation internationale, le processus de négociation a abouti à la signature, en 2000, d'un accord pour la paix et la réconciliation à Arusha en Tanzanie. Cet accord a été complété par des accords de cessez-le-feu avec les mouvements armés, ce qui a permis de mettre fin au conflit armé et de remettre en place des institutions républicaines par voie démocratique.

L'organisation réussie des élections en 2005 a été pour les burundais le signal fort d'une normalisation politique et de la fin des violences récurrentes qui avaient caractérisé la situation du pays depuis son indépendance. Cette phase a permis au Burundi de s'engager véritablement sur la voie de la consolidation de la paix et de la reconstruction socioéconomique du pays. Deux documents de cadres stratégiques de référence ont été élaborés et adoptés, à savoir le CSLPI (Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté, 1ère génération) pour la période 2006-2010, le CSCP (Cadre Stratégique de Consolidation de la Paix) pour la période 2007-2010 et le CSLP II couvrant la période 2012-2017 et combinant les aspects de consolidation de la paix et de lutte contre la pauvreté. La mise en œuvre de ces cadres a bénéficié de l'accompagnement des partenaires au développement et a permis : (i) de conduire des processus de désarmement, démobilisation et réintégration des ex-combattants ; (ii) des réformes institutionnelles dans des domaines sensibles tels que la défense et la sécurité, la gouvernance démocratique et économique, la justice et la décentralisation ; (iii) le rapatriement de nombreux réfugiés ; et (iv) des avancées significatives, principalement dans les services sociaux tels que la santé et l'éducation.

Des cadres officiels et légaux de concertation et de coordination des acteurs de développement et de consolidation de la paix ont été créés: un groupe de coordination des partenaires (GCP) a été mis en place en 2008 pour permettre la coordination, le suivi et le dialogue avec les partenaires sur les questions de développement et de consolidation de la paix. Le GCP comprenait des comités techniques de suivi des projets, des groupes sectoriels ou thématiques, un groupe de suivi-évaluation, le forum stratégique et le forum politique (de haut niveau) dans lesquels tous les acteurs sont impliqués y compris la société civile et le secteur privé. Au niveau local, il existe des comités provinciaux de développement, des comités communaux de développement communautaire et des comités collinaires de développement.

Le processus électoral de 2015 a divisé la population burundaise, d'un côté ceux qui soutiennent la réélection du Président (qui dirige le pays depuis 2005) et d'un autre côté ceux qui la contestent. Cette division a malheureusement touché tous les secteurs de la vie nationale et même des centaines de milliers de citoyens ont fui le pays et des tueries ciblées touchant même les grandes personnalités du pays ont été observées. Des élections générales, ont été organisées, malgré tout, mais ont été contestées par certains partis politiques de l'opposition et certains partenaires techniques et financiers du Burundi. Les plus importants de ces derniers ont même suspendu leurs aides directes au Gouvernement du Burundi (notamment l'Union Européenne et ses pays membres) et le GCP a cessé de fonctionner. Cela a eu d'énormes conséquences négatives car les financements extérieurs représentaient plus de 50% dans le budget national. Les activités économiques, déjà fragiles, ont été fortement réduites et les recettes de l'Etat fortement diminuées.

Une pauvreté de grande ampleur avec un grand déséquilibre hommes / femmes

Au Burundi, 72,9% de la population sont en dessous du seuil de pauvreté d'1,9 \$ par jour. Sur cette base, le Burundi est classé parmi les pays les plus pauvres de la planète: le taux moyen de pauvreté des pays à faible revenu s'élève à 47,2% et celui des pays de l'Afrique subsaharienne s'élève à 42,7%.¹ Une récente enquête nationale, réalisée en 2018, montre que la malnutrition chronique est un véritable problème de santé publique au Burundi. En effet, il a été trouvé que 57% des enfants burundais de moins de 5 ans se trouvent dans une situation de malnutrition chronique, alors que le seuil critique établi par l'OMS est de 40%.² En plus, une bonne partie de la population n'a pas accès aux soins de santé. Malgré la politique du gouvernement de promouvoir l'utilisation de la CAM (Carte d'Assistance Maladie) qui exige une cotisation subventionnée de 3.000 Fbu (équivalent de 1,6 \$) par an, seulement 15,4% de la population y sont affiliés, la majorité de la population ne dispose d'aucune assurance maladie (78,2% de femmes et 77,6% des hommes).³

En plus du problème de malnutrition et d'accès aux soins de santé, d'autres études montrent que malgré les efforts fournis par le Gouvernement et ses partenaires dans le cadre de la sécurité alimentaire, la situation reste encore préoccupante. L'étude réalisée par le PAM a montré que 46% des ménages seraient dans une situation d'insécurité alimentaire, 41% des ménages dans une situation de sécurité alimentaire limitée et risquent au moindre choc de basculer en insécurité alimentaire, et seulement 13% dans une situation de sécurité alimentaire satisfaisante.⁴

La majorité de la population burundaise travaille essentiellement dans l'agriculture, avec une dominance féminine. Les proportions moyennes nationales des hommes et des femmes, de 15 à 49 ans, qui sont occupés dans l'agriculture sont respectivement de 66% et 84%. Cette agriculture qui est d'autosubsistance est normalement censée couvrir l'essentiel des besoins alimentaires des ménages.

Cependant, on remarque que 83% de ces ménages essentiellement agricoles dépensent plus de 50% de leurs revenus dans l'achat des aliments.⁵ L'étude réalisée récemment par les ONG burundaises ADISCO et REJA sur l'état des lieux de l'emploi des jeunes montre des taux de sous-emploi de 42,3% en milieu rural et 30,1% en milieu urbain.⁶

Bien qu'il n'y a pas d'étude approfondie sur le niveau de chômage, il est évident que le taux de chômage chez les jeunes est très élevé et constitue un danger pour le futur du pays. En 2008, 1% des lauréats des universités accédaient à un emploi alors que les universités publiques et privées mettent sur le marché du travail entre 2500 et 3000 diplômés par an.⁷ Le gouvernement du Burundi, à travers sa Politique Nationale de la Jeunesse (PNJ), estime que le niveau très bas d'accès à l'emploi pour les jeunes est une bombe à

¹ Rapport de l'évaluation de la pauvreté au Burundi, Banque Mondiale, novembre 2016.

² Enquête nationale sur la situation nutritionnelle et la mortalité basée sur la méthodologie SMART, ISTEEBU, 2018

³ EDSB-III, 2016-2017

⁴ Analyse de la sécurité alimentaire d'urgence, PAM, mai 2016.

⁵ EDSB-III, 2016-2017

⁶ Etude sur l'état des lieux de l'emploi des jeunes au Burundi, ADISCO-REJA, novembre 2016.

⁷ Cahier de l'IDEC No2, 2008

retardement pour le Burundi : "le chômage des instruits et le manque de terres à cultiver pour les non instruits, autrement dit, la situation de pauvreté sans issue des jeunes finira un jour par exaspérer les victimes, qui seront alors mûrs pour verser dans des actes de violence". Bien que le pouvoir économique de la population burundaise soit très faible, celui des femmes reste en général davantage plus faible par rapport à celui des hommes. 74% des femmes gagnent moins de revenus par rapport à leurs conjoints et 61,5% des femmes ne participent pas dans la gestion des revenus gagnés par leurs maris⁸.

Seulement 20,98% de la population adulte dispose d'au moins un compte de dépôt dans une institution financière formelle, dont 70,08% des comptes sont détenus par des hommes⁹.

L'analyse des résultats de l'enquête sur la fréquentation scolaire, réalisée à travers l'EDSB-III 2016-2017 montre qu'il y a une grande déperdition entre le primaire et le secondaire. En effet, on trouve une grande disparité entre les taux net de fréquentation entre le primaire (80,9% des garçons et 80,6% des filles) et le secondaire (27,4% des garçons et 32,5% des filles). De ce fait, on retrouve une jeunesse nombreuse désœuvrée, sans emploi et sujette à la délinquance, à l'exode rural, ce qui risque de faire d'elle une des sources d'insécurité et d'instabilité, plutôt qu'une force de développement.¹⁰

Une gouvernance démocratique et décentralisée, barricadée par une culture autoritaire

En vue de prévenir la résurgence des conflits cycliques qui ont secoué le Burundi depuis son accession à l'indépendance, les signataires de l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi ont convenu, comme mesures d'ordre général, en son chapitre II, article 5, paragraphe 1er « l'instauration d'un nouvel ordre politique, économique, social, culturel et judiciaire au Burundi, dans le cadre d'une nouvelle constitution inspirée des réalités du Burundi et fondée sur les valeurs de justice, de la primauté du droit, de démocratie, de bonne gouvernance, de pluralisme, de respect des droits et libertés fondamentaux des individus, d'unité, de solidarité, d'égalité entre les hommes et les femmes, de compréhension mutuelle et de tolérance entre les différentes composantes politiques et ethniques du peuple burundais ».

Ils ont, en outre reconnu que la mauvaise gouvernance incluant l'absence de prise en compte des besoins réels de la population était à l'origine des crises successives. A Arusha, les décideurs politiques se sont accordés, entre autres, sur la décentralisation comme mode de gestion du pays.

En 2005, une loi communale a été promulguée pour préciser les contours de la nouvelle administration décentralisée. Cette loi définit la commune comme étant une collectivité territoriale décentralisée, dotée de la personnalité juridique, de l'autonomie organique et financière.

En 2009, un document de politique de la décentralisation a été adopté en conseil des Ministres. Cette politique précise que la vision du Gouvernement est d'asseoir une politique de développement centrée sur la valorisation du citoyen burundais en tant qu'acteur et premier bénéficiaire du progrès, par la mise en avant des concepts d'équité et de transparence devant permettre l'accès de tous à une alimentation satisfaisante, aux services sociaux de base, à l'éducation; à la santé et à l'eau potable; et l'instauration de pratiques de bonne gestion des affaires publiques et de respect du droit.

Cette politique propose comme objectif de la décentralisation la "participation active de l'ensemble de la population à la définition et à la mise en œuvre des politiques de développement économique et social de leur localité".

Dans le but de rendre la participation citoyenne une réalité dans la gestion des communes, la loi communale prévoit que:

⁸ EDSB-III 2016-2017

⁹ Rapport d'enquête sur l'offre des produits et services financiers formels au Burundi au 31 décembre 2016, BRB édition 2017

¹⁰ Politique Nationale de la Jeunesse, 2016-2026.

- Le conseil communal, organe de prise de décisions communales, organise au moins deux fois par an des rencontres ouvertes aux conseils de collines et aux représentants des associations œuvrant dans la commune pour les informer de manière transparente sur la situation politique, sociale et économique prévalent dans la commune et ses perspectives d'avenir. Les participants à ces rencontres ont droit de poser des questions et de proposer des solutions au conseil communal.
- Les séances plénières du conseil communal sont publiques.
- Le conseil collinaire, composé de 5 membres élus au suffrage universel direct, organise au moins une fois par trimestre une réunion ouverte à tous les habitants de la colline pour analyser la situation politique, sociale, économique et sécuritaire qui prévaut sur la colline. Pour planifier le développement communal, il est prévu l'élaboration d'un plan communal de développement communautaire (PCDC) tous les 5 ans et d'une manière participative.

Pour ce faire, le Gouvernement a adopté, en 2007, un guide national pratique de planification communale. Ce guide précise, entre autres, les principes de base de la planification communale que sont: (i) la promotion d'une citoyenneté responsable, engagée sur un développement communautaire durable et équitable et le transfert du pouvoir de décision vers la communauté; (ii) l'intégration de la dimension spatiale qui consiste à permettre à la population d'analyser toutes les potentialités du territoire (ressources naturelles, humaines, économiques etc.) à prendre en compte dans le PCDC; (iii) la participation des communautés de base, la collaboration avec les services et les partenaires extérieurs; (iv) la redevabilité et la transparence à tous les niveaux et entre tous les acteurs et (v) la cohérence des programmes au niveau local avec les politiques nationales.

Malgré ces bons textes et décisions politiques, les réflexes et pratiques des dirigeants et des citoyens n'ont pas beaucoup changé. En effet, ces nouveautés n'ont pas touché la culture qui repose sur une tradition autoritaire caractérisée par une conception (ou réflexe) patriarcale du rôle du chef dans toutes les structures de la société. Le "chef" se considère et est considéré comme seul décideur, faiseur de pluie et de bon temps, détenteur de la vérité, etc.

Malheureusement cette conception se vit dans toutes les structures de la société: au sein de la famille nucléaire, au sein des associations à base communautaire, au sein d'une école, d'une structure de soin, d'une administration, d'une OSC, etc. Si on analyse de près, on constate que la gouvernance interne des partis politiques de la mouvance présidentielle, de ceux de l'opposition et des OSC est pratiquement de même modèle, caractérisé par l'absence de démocratie et de redevabilité. Cette tradition autoritaire encrée dans la culture est le principal obstacle à la participation citoyenne, à la redevabilité des gestionnaires (ou chefs) et bloque le sens d'initiative des citoyens pour leur auto-développement. Le peu de citoyens qui osent revendiquer leurs droits sont considérés comme des insurgés par l'autorité ou sont incompris par leurs confrères.

Comme c'est mentionné dans le document de politique nationale de décentralisation, la mise en œuvre effective et rationnelle des principes de la démocratie participative favorise une «révolution silencieuse» qui engendre un changement qualitatif de la société. La Décentralisation exige une nouvelle culture étatique, un nouvel état d'esprit politico-administratif auquel tout le monde doit être préparé par la formation, la sensibilisation ainsi que l'apprentissage individuel et collectif d'une nouvelle forme de gouvernance.

3.1. Sa création et ses étapes d'évolution

Biraturaba a été créé en 2002 par une équipe de 5 personnes qui avaient en commun le besoin de contribuer à l'amélioration durable des conditions de vie de leur société. L'idée a été lancée par une des cinq personnes qui, après une expérience de quelques années à travailler dans le monde des ONG Internationales avaient constaté qu'il y a quelque chose qui manque dans les projets d'appui aux communautés locales. Il s'agit de la durabilité des projets et des programmes. En effet, il avait constaté que des projets consomment beaucoup de moyens financiers mais que malheureusement les bonnes réalisations s'effacent très peu de temps après leurs clôtures.

Après ces constats, la personne a commencé à réfléchir et à faire des propositions de changement, des approches d'intervention au sein de l'ONG dans laquelle elle travaillait. Cependant, elle a constaté que ses idées n'étaient pas bien accueillies et il était presque impossible d'influencer le changement de la logique d'intervention d'une ONG dont les décisions se prenaient en dehors des réalités locales et sans la présence des concernées. C'est ainsi qu'est née l'idée de créer une ONG locale, dirigée par des locaux.

L'objectif était de pouvoir arriver à trouver et appliquer une approche de développement centrée sur la capacité des pauvres à se développer en utilisant leurs propres moyens. L'organisation a été appelée Biraturaba, un mot de la langue nationale qui signifie "ça nous concerne". Ce nom incarne l'engagement et la logique d'intervention des fondateurs qui voulaient avant tout ne pas rester indifférents face aux difficultés auxquelles font face leur société, et de ne pas attendre la solution qui viendra d'ailleurs mais qu'ils devaient eux-mêmes prendre le devant et poser les premiers pas à la recherche des solutions les plus appropriées et qui offrent plus de chance à la durabilité.

Progressivement, Biraturaba a accueilli d'autres membres adhérents et actuellement, le nombre total des membres est de 22 personnes, 13 hommes et 9 femmes. Biraturaba n'est pas une organisation de masse qui bâtit sa force sur la quantité importante des membres, mais une organisation dont la force est fondée sur la qualité de ses membres. C'est une association d'intellectuels qui ont en commun la volonté et l'engagement de donner une part de leurs compétences (intellectuelles et financières) pour le bien être de l'humanité en commençant dans leurs communautés.

Depuis sa création et particulièrement entre 2006 et 2011, Biraturaba a exécuté beaucoup de projet de développement communautaire et de consolidation de la paix. Tous ces projets ont permis à Biraturaba de développer son expertise, particulièrement en ce qui concerne (i) la réalisation d'un plaidoyer constructif et efficace sans confrontation avec les acteurs étatiques et (ii) le renforcement des capacités d'auto-développement des communautés, en utilisant le modèle SILC. Toutefois, étant donné que tous ces projets ont été mis en œuvre avec des financements fixes et non flexibles, il a été difficile de bâtir, sur ces projets, de véritables dynamiques de changement à moyen et long terme. En effet, une fois un projet clôturé, il a été souvent impossible de continuer les activités de renforcement des acquis, et des fois on a été obligé d'aller commencer un autre projet dans une autre localité.

Depuis 2012, Biraturaba a conclu un partenariat durable avec 11.11.11 (une Coalition d'ONG Belges). Les fonds acquis dans ce cadre de partenariat sont relativement flexibles et permettent à Biraturaba de développer sa propre planification avec une vision de changement à moyen et long terme. C'est dans ce cadre que Biraturaba a commencé à travailler sur base d'un plan stratégique, le premier plan couvrant la période 2013 – 2016 et qui s'est prolongé jusque 2017 suite au problème de perturbation politique de 2015.

Depuis 2017, Biraturaba a conclu un autre partenariat avec la fondation de la Famille Segal dont les fonds sont totalement flexibles pour permettre à l'organisation de renforcer ses propres capacités pour réaliser sa mission.

En 2018, Biraturaba a conclu un autre partenariat avec la fondation Robert Bosch dont les fonds sont relativement flexibles en appui aux activités initiées par Biraturaba et dans sa zone d'action.

C'est avec ce genre partenariat que Biraturaba a pu (i) initié un programme intégré de développement communautaire (dirigé par les communautés) et de gouvernance locale en province Mwaro; (ii) développé ses propres outils de gestion (logiciel de comptabilité élaboré sur mesure, un manuel des procédures administratives et financières, des plans stratégiques périodiques, etc.) et (iii) mettre en place une équipe permanente de coordination (Coordinateur National, Chargé de l'administration et des finances, chargés de programmes, chargé de la communication et de la mobilisation des ressources).

3.2. Sa vision

Biraturaba vise un Burundi uni et paisible où chaque acteur comprend et joue pleinement son rôle pour un développement intégral et durable.

3.3. Sa mission

Les membres de Biraturaba se sont donné la mission de "Promouvoir des mécanismes communautaires de résilience économique, sociale et environnementale au Burundi, notamment à travers le changement positif des mentalités, la lutte contre l'ignorance et l'indifférence ainsi que l'implication et de mieux en synergie des différents acteurs (le pouvoir public, les organisations de la société civile et les citoyens ordinaires) ».

3.4. Ses valeurs

Au sein de Biraturaba, les valeurs sont comprises comme des critères, des repères de ce qui est particulièrement important pour permettre à ses membres et ses travailleurs de réaliser sa mission en harmonie et efficacement. Elles fonctionnent comme des balises qui sont utiles au quotidien. Il s'agit de déclarer ce que l'on doit et ne doit pas faire, ce que l'on doit et ne doit pas être dans l'organisation.

Les valeurs définies au sein de BIRATURABA, dans cette logique sont les suivantes :

- **Apolitisme** : les membres et les travailleurs de BIRATURABA sont tenus d'être neutres et non partisans dans l'exercice de leurs fonctions. Pour cela, les membres du Comité Exécutif et du Conseil de Surveillance, les responsables des projets et programmes de l'association ne doivent pas appartenir à des partis politiques.
- **Responsabilité** : La latitude que nous offre la gestion axée sur les résultats permet plus d'initiative, de créativité et d'innovation dans l'exercice de nos fonctions tout en nous rendant davantage responsables de nos actions et décisions. En ce sens, nous devons être en mesure de les expliquer et d'en assumer les conséquences dans un climat de confiance réciproque. La responsabilité engage chaque membre et employé de Biraturaba, à son niveau, à se montrer fiable, à assumer pleinement chaque acte qu'il pose, et à contribuer à la meilleure qualité des services rendus par l'Association.
- **Intégrité** : Chaque membre de l'association et chaque employé se conduit d'une manière juste, honnête, à ne pas se laisser corrompre et à respecter ses engagements.
- **Transparence** : Dans une optique de transparence et de prise de décision éclairée, nous communiquons une information de qualité et complète, ce qui suppose qu'elle est juste, contextuelle, facilement accessible et compréhensible à tous.
- **Pionnier** : les membres de l'association et les employés sont tenus à générer des idées novatrices et de les mettre en œuvre. Chacun doit se considérer comme un leader, un visionnaire en supposant que c'est sur lui seul que repose la survie de l'organisation et la réponse aux questions de la société.
- **Solidarité** : les problèmes rencontrés par l'un ou plusieurs de ses membres concernent l'ensemble du groupe. Chaque membre de l'association doit se comporter comme s'il était directement confronté au problème des autres, sans quoi, c'est l'avenir de l'association qui pourrait être compromis.

3.5. Sa théorie de changement

La théorie de changement de Biraturaba est centrée sur 4 conditions inter-liées, une fois remplies, permettent d'atteindre sa mission. Ainsi, les interventions de Biraturaba sont dirigées vers la réponse à ces conditions d'une manière successive ou simultanée. Cette théorie s'annonce comme suit:

"(i) Si des familles d'une communauté sont économiquement autonomes et solidaires, alors elles sont capables de prendre leurs responsabilités civiques et d'interagir positivement avec les autorités pour le développement et la paix de leurs communautés; (ii) si des OSC, politiquement neutres, travaillent en synergie, adoptent une approche proactive et contributive, alors elles peuvent faciliter la collaboration positive des citoyens et des autorités et influencer la prise des décisions sans confrontation; (iii) si des autorités se sentent respectées et valorisées, et si elles ont des capacités suffisantes, alors elles peuvent collaborer et devenir des porteurs de changement; et (iv) si de telles communautés, de telles OSC et de telles autorités existent et collaborent dans les mêmes collectivités (communes/provinces), ces dernières ont plus de chance de stabilisation et de développement socioéconomique".

Ainsi, comme stratégies, Biraturaba procède par :

- Appuyer les communautés à acquérir des capacités leur permettant d'avoir une autonomie (au point de vue économique et sociale) et d'être capable d'interagir (comme des partenaires à part entière) avec les autres acteurs (étatiques et organisations de la société civile) ;
- Renforcer les capacités des organisations de la société civile pour travailler en synergie, mener des analyses sur différentes thématiques intéressant la société et donner des propositions réfléchies pour résoudre des problèmes communautaires ;
- Renforcer les capacités des autorités pour qu'elles soient capables de jouer pleinement leurs rôles ;
- Faciliter la collaboration effective et contributive de ces différents acteurs dans la résolution des problèmes et la planification du développement socioéconomique des communes.

4.1. Autonomisation des familles

L'autonomisation des familles se fait en utilisant l'approche SILC qui consiste à créer des groupements ou petites associations d'épargne, crédits et solidarité. Cette approche permet aux membres des groupes d'épargner, de contracter des crédits dont les montants sont proportionnels à leurs capacités de gestion et de bénéficier des services de solidarité des autres membres de leurs groupes respectifs.

4.1.1. Principe de base du modèle SILC

Le but du système est principalement de fournir les services d'épargne et de crédit dans une communauté qui n'a pas accès aux services financiers du secteur formel. Un groupe SILC est un groupe autonome de gens qui se choisissent librement, qui mettent leur argent dans un fonds commun pour que les membres puissent emprunter. Leur argent est remboursé avec un intérêt, ce qui fait grandir le fonds.

Le crédit permet aux membres de répondre à leurs petits besoins financiers à court terme pour réaliser des activités génératrices de revenus (AGR) sans avoir à emprunter auprès des usuriers. Ceci donne une grande confiance des membres pour leur sécurité économique.

En plus, chaque groupe met en place un fond social (à côté du fonds d'épargne et de crédit) qui sert à donner de l'aide à un membre pour répondre aux besoins d'urgence (la mort d'un proche, la maladie, l'incendie, etc.).

Les groupes se rencontrent à périodicité constante à intervalle de temps choisi par eux-mêmes, ceci pourrait être hebdomadaire ou bimensuel. Chaque réunion dure de 45 à 60 minutes, ce qui coûte moins de temps aux membres. Pour chaque réunion, les membres épargnent, s'octroient des crédits, remboursent les crédits (avec intérêt dont le taux est décidé dans le règlement intérieur) et cotisent pour le fonds social. Pour faciliter le fonctionnement, chaque groupe élit un comité de gestion composé de 5 personnes et dont le rôle se limite à l'organisation des réunions du groupe. Dans le cas où le groupe est mixte (hommes et femmes), au moins 3 sur les 5 membres du comité de gestion doivent être de sexe féminin. Toutes les réunions du groupe sont des réunions de tous les membres (assemblée générale), les membres du comité de gestion ne peuvent pas se réunir en dehors de l'assemblée générale.

Toutes les transactions sont faites ouvertement au cours des réunions devant tout le groupe (en assemblée générale) pour répondre au souci de transparence et de comptabilité. Tous les groupes ont un système de compte et de suivi de portefeuille: ce système est écrit chez certains ou il est mémorisé chez d'autres (analphabètes). Pour ceux qui ont un système écrit, toutes les transactions faites sont inscrites dans un registre et dans un format approprié. Pour renforcer le souci de transparence et s'assurer que ces transactions ne se font pas en dehors des réunions du groupe, tous les biens d'un groupe (argent et documents) sont conservés dans une caissette métallique à 3 cadenas dont les clés sont conservées par trois personnes différentes de celle qui conserve la caisse et qui sont choisies par l'assemblée générale. Les trois personnes (gestionnaires des clés) ne sont pas membres du comité de gestion, ce qui limite l'esprit de malversation des membres du comité de gestion et rassure les membres.

Photo 1: Un groupe SILC dans une réunion d'épargne et de crédits



Les membres de chaque groupe SILC s'accordent sur un règlement intérieur pour conduire leurs activités. Ce règlement repose essentiellement sur la régularité des réunions, les montants d'épargnes minimum par réunion et pour chacune des deux caisses, la période de remboursement des crédits et le taux d'intérêt y relatif, les cas d'assistance sociale et les montants y relatifs, le niveau des amendes à payer en cas de non respect des règles (retard dans une réunion, dérangement au cours des opérations, absence non justifiée, retard de remboursement des crédits, etc.).

Ces amendes sont fixées pour renforcer la discipline des membres et les habituent à respecter la réglementation du pays. C'est aussi un moyen pour que les réunions se déroulent à l'heure et pendant la durée du temps prévue.

Après une année de travail, les membres d'un groupe procèdent à l'évaluation et comptabilisent tous leurs avoirs. Les membres peuvent décider de partager le patrimoine de l'association ou de le réinvestir, de la dissoudre ou de la continuer. Au cas où ils décident de partager, chaque membre reçoit la totalité de l'argent qu'il a épargné pendant toute l'année et les dividendes correspondant aux intérêts générés par ses épargnes.

4.1.2. Montage institutionnel pour l'encadrement des groupes SILC

La réussite d'un groupe SILC dépend fortement du niveau d'encadrement et de la rigueur mise dans la formation et le suivi. C'est aussi, cette rigueur qui fait différence entre différents modèles des groupes de solidarité, épargne et crédit, qui portent différents appellations, entre autres AVEC (Association villageoise d'Épargne et Crédit), MUSO (Mutuelle de Solidarité), SHG (Self Help Group), etc. Le montage institutionnel de Biraturaba dans le cadre de l'encadrement technique des groupes SILC se présente comme suit :



- **Superviseur :** Un superviseur est un expert – formateur dans l’approche SILC. Avant de devenir superviseur, il doit d’abord avoir presté comme animateur de terrain pendant au moins 3 ans, et doit être certifié pour cela. Un superviseur est chargé de former, d’encadrer et de superviser les animateurs de terrain. Il peut avoir à sa charge entre 3 et 5 animateurs. En dessous de 3 animateurs, le superviseur est considéré comme sous employé et au delà de 5 animateurs, il est surchargé.
- **Animateur de terrain :** Un animateur est un expert de l’approche SILC et est chargé de la formation, de l’encadrement et de la supervision du travail des agents villageois. Avant d’être confirmé comme animateur de terrain (par un superviseur), il exerce d’abord comme agent villageois pendant une période de 3 à 6 mois. Il doit être reconnu comme intègre et avoir un diplôme minimum des humanités générales ou techniques (niveau A2). Un animateur peut encadrer entre 3 et 7 agents villageois. En dessous de 3 agents, il est considéré comme sous employé et au delà de 7 agents, il est surchargé.
- **Agents villageois (AV):** ils sont identifiés parmi les membres des groupes SILC, ayant un niveau minimum de l’école fondamentale (ou 6ème primaire de l’ancien système éducatif), moralement acceptés par les paires et ayant des qualités de communication. Les agents villageois sont chargés de la sensibilisation au niveau des communautés, de la formation et de l’encadrement des groupes SILC. Ils vivent dans les mêmes communautés et y restent après projet. Les agents villageois de Biraturaba sont payés, mais le paiement se fait en fonction de leur performance. Un agent villageois encadre entre 10 et 15 groupes SILC. Après deux ou trois ans de travail, les agents villageois en fonction font un test dont les lauréats reçoivent un certificat d’expert local du modèle SILC. Ce sont eux qui continuent l’encadrement des groupes, après le retrait de Biraturaba dans leurs communautés, moyennant une rémunération convenue entre eux et les membres des groupes.
- **Groupes et membres:** Chaque groupe SILC est responsable de sa gestion et est totalement autonome. Chaque groupe utilise ses propres moyens qu’il gère sans ingérence. Le rôle de l’animateur ou de l’agent villageois ne se limite qu’au travail de coaching visant à permettre aux membres du groupe de maîtriser les techniques opérationnelles de SILC. Seulement, du fait que le début cause souvent des problèmes surtout que les groupes n’ont pas encore réalisé des bénéfices et n’ont pas encore acquis l’attitude d’autonomie, Biraturaba offre du matériel minimum de démarrage, composé d’une caissette avec trois cadenas, un registre, une latte, deux stylos, deux enveloppes, une calculatrice et quatre casseroles par groupe. Un groupe SILC est composé de 15 à 25 membres. En dessous de 15 membres, les fonds augmentent très lentement et les crédits octroyés et des intérêts générés restent de moindre importance tout au long du cycle. Au delà de 25 personnes, la gestion du groupe commence à être compliquée et cela affecte négativement la capacité et l’organisation de la registre. Empiriquement, les groupes de 20 à 25 membres prospèrent mieux.

Photo 2: Un animateur dans une séance de suivi d'un groupe



4.1.3. Activités principales dans la mise en œuvre de l'approche SILC

- Formation des animateurs: Avant d'être recrutés, les animateurs bénéficient d'une formation de 4 jours pleins et font un test de connaissance après la formation. Ceux qui réussissent le test bénéficient d'un "manuel – guide pratique" et sont envoyés dans une communauté (ou vers un groupe cible) pour faire la sensibilisation, former et encadrer les groupes naissants. Au cours d'une période d'essai de 3 à 6 mois, chaque animateur est sous l'encadrement d'un Superviseur (expert-formateur de l'approche SILC), après quoi un certificat lui est délivré comme animateur s'il est jugé satisfaisant et est recruté par Biraturaba. Ceux qui n'ont pas satisfait ne sont pas certifiés et sont renvoyés.
- Formation des agents villageois (AV): avant la formation, ils subissent un test de niveau pour vérifier s'ils ont des compétences suffisantes pour réussir avec succès la formation. Une formation de 4 jours est organisée en langue locale (Kirundi) suivie par un test de connaissance à la fin de la formation. Ceux qui sont jugés capables sont recrutés (contrat basé sur les performances) pour suppléer les animateurs dans la sensibilisation, la formation et l'encadrement direct des groupes. Les AV continuent la formation par action, quitte à leur permettre de devenir des experts locaux après projet. Régulièrement, l'animateur fait des visites dans les groupes SILC et récoltent des erreurs techniques qui sont commises, surtout dans l'écriture des opérations et dans le respect du règlement intérieur de chaque groupe. Sur base de ces erreurs, chaque animateur organise une réunion d'échange avec les AV (de préférence avec la présence du Superviseur-Formateur) en essayant de trouver des solutions ensemble aux dites erreurs. Cette façon de faire constitue une manière pratique de continuer le renforcement des capacités des AV. Après une période de 2 à 3 ans, les agents villageois sont réévalués et, ceux qui sont jugés avoir maîtrisé l'approche, sont certifiés comme des experts locaux en la matière.
Les AV sont formés et renforcés pour deux raisons majeures: (i) Pour permettre au programme d'aller à l'échelle: l'intervention des AV permet à Biraturaba d'encadrer beaucoup de groupes SILC en peu de temps et à moindre coût; (ii) Pour garantir la durabilité des actions après le retrait de Biraturaba: une fois que Biraturaba quitte une localité, les AV devenus des experts locaux certifiés continuent à livrer des services aux groupes qui en ont besoin et sur base des contrats négociés (entre l'AV et les membres d'un groupe).

Photos 3 et 4: AV en exercice de formation sur la préparation et l'usage des outils de gestion



- **Sensibilisation:** la première activité concerne la sensibilisation des autorités administratives locales sur le fonctionnement de SILC et son intérêt, pour susciter leur adhésion à une telle initiative. Lorsque les autorités sont d'accord, on organise alors des séances de sensibilisation des communautés au niveau des collines ou des quartiers cibles. Une fois qu'il y a des personnes qui se sentent intéressées, on leur demande d'aller se constituer en groupes de 15 à 25 personnes. Les animateurs insistent à ce que les membres d'un groupe se choisissent eux-mêmes et ces derniers doivent se connaître, avoir confiance les uns des autres et être dans des situations socioéconomiques similaires.
- **Formation des membres des groupes:** Pour chaque groupe créé, il est prévu une formation de base pour tous les membres du groupe ensemble. La formation se fait en six séances d'une durée d'une à deux heures. Pour des soucis d'efficacité, on organise une seule séance par jour, le calendrier est convenu entre les membres du groupe et l'animateur en fonction de leur disponibilité. La formation porte sur 6 modules suivants:
 - **Leadership et élections du comité de gestion des membres :** la formation porte sur la qualité des membres d'un groupe, la responsabilité des membres du comité de gestion et de l'assemblée générale, ainsi que sur l'organisation des élections des membres du comité de gestion. La particularité des groupes SILC est que ce genre de comité n'est pas un organe de décision mais de gestion des réunions pour que ces dernières se déroulent dans le respect des règlements. L'autre particularité est de veiller à la participation des femmes: au cas où un groupe est mixte, les femmes doivent être au moins 3/5 des membres du comité de gestion. Ceci dans le respect des proportions, étant donné que par expérience, les femmes dans les groupes SILC représentent plus de 60%.
 - **Développement des fonds de l'association :** la formation porte sur le concept et les procédures de l'épargne, du crédit, des intérêts, du remboursement et de la distribution des biens.
 - **Elaboration du règlement intérieur :** la formation, ici, porte sur l'importance de la mise en place et le respect d'un règlement pour assurer la bonne gouvernance du groupe ainsi que sur les éléments essentiels constitutifs d'un règlement. Après, les membres doivent prendre des décisions sur ces éléments, notamment : le nom du groupe, la qualité des membres, la régularité des réunions, la période d'un cycle, le niveau d'épargne minimum, les conditions d'octroi de crédit, les périodes de remboursement et des taux d'intérêts, le lieu et les conditions de conservation des biens du groupe, le montant de cotisation pour la caisse de solidarité, les événements à assister et les montants correspondants, les pénalités et amendes correspondantes, etc.
Pour aider les membres à être concrets, précis et concis, une liste de questions a été établie (en langue locale) pour chaque élément et les membres doivent s'entendre sur la réponse (décision) à donner.
 - **Tenue des supports de gestions :** ici, la formation porte sur les supports de gestion que chaque groupe utilise et comment on les utilise. Ces supports sont constitués essentiellement d'une caisse à trois cadenas, d'un registre, des enveloppes et des casseroles. Le gros du temps est réservé sur la préparation et l'utilisation de la registre pour assurer la comptabilité régulière du groupe. La caisse sert à conserver tous les biens du groupe, y compris l'argent et les documents. Les enveloppes sont à deux et servent l'une pour la caisse d'épargne & crédit, et l'autre pour la caisse de solidarité. Les casseroles sont au nombre de 4 (avec couleurs différentes) et servent à collecter les fonds au cours de la réunion, respectivement pour l'épargne, la caisse de solidarité, les remboursements et les amendes. En plus, chaque groupe a besoin d'une latte, de deux stylos de couleurs différentes et d'une calculatrice.

Photo 5: Type de caissette utilisée par les groupes SILC



- **Procédures des réunions :** la formation porte sur les étapes pratiques de déroulement d'une réunion et les membres doivent faire des exercices pour chaque étape. Il s'agit des étapes suivantes : ouverture de la caissette ; appel des membres ; comptage de l'argent laissé dans la caissette lors de la précédente réunion pour vérification ; épargne et son inscription; cotisation et inscription pour la caisse de solidarité ; remboursement des crédits ; enregistrement des demandeurs et octroi des crédits ; collecte et enregistrement des amendes ; comptage de l'argent qui reste dans la caissette et clôture de la réunion.
- **Réunions pour la constitution des premières épargnes et du crédit :** il ne s'agit pas d'une séance de formation à vrai dire, mais de la première réunion qui démarre les activités de chaque groupe. Il s'agit d'un exercice pratique de la séance précédente.
- **Encadrement et accompagnement des groupes:** Au cours de chaque réunion du groupe, l'AV (ou l'animateur) doit être présent dans les 4 premiers mois pour superviser les opérations du groupe et la tenue des documents. Après cette période, il participe dans une réunion sur deux pendant une période de 3 mois, puis dans une réunion sur trois jusqu'à la fin du cycle. Normalement, après un cycle d'une année, chaque groupe SILC est capable de tenir une réunion et de mener toutes les opérations sans assistance.
Après le cycle, l'agent villageois et l'animateur gardent toutefois les relations avec les groupes promus pour leur venir en aide en cas de besoin. Normalement, chaque groupe est informé qu'en cas d'un problème quelconque, il a le droit de contacter l'AV ou l'animateur. Ces derniers prennent également l'initiative de passer dans les groupes quelques fois pour voir la vie du groupe et pour récolter des informations sur le déroulement de ses activités.
- **Suivi-évaluation:** Biraturaba utilise un système MIS (Management Information System) qui sert pour le suivi et la production des rapports statistiques des groupes SILC. C'est un formulaire en Excel dans lequel on introduit les informations collectées dans les groupes, sur base d'une fiche établi sur le même modèle que le registre d'enregistrement des opérations de chaque groupe. Ceci permet de suivre le portefeuille de chaque groupe et du programme entier, avec possibilité de coter l'efficacité des groupes, des agents villageois et des animateurs.

Tableau: Feuille de résultats des groupes SILC tirée du MIS à une date donnée.

Institution:		ASBL BIRATURABA		
Nbr.d'erreurs de saisie		0	17-Nov-19	
	<i>Echelle et satisfaction du client</i>	Agrégat	%	Moyenne
1	Nombre total des membres actuels	4 654		
2	Nombre total d'hommes	1 641	35%	
3	Nombre total des femmes	3 013	65%	
4	Nombre total d'Associations	204		
5	Nombre moyen de membres d'Associations			22,8
6	Taux de croissance du nombre de membres		12%	
7	Taux de participation		88%	
8	Taux d'abandon	45	1,0%	0,2
9	Nombre de membres appartenant à des Associations promues	1 995		
10	Nombre total de personnes assistées par le programme	6 649		
	<i>Résultats financiers (niveau de l'Association)</i>	Agrégat	%	Moyenne
11	<i>Composition des actifs, dettes et capitaux propres</i>			
12	Actifs	154 847 693		759 057
13	Dettes	0	0%	0
14	Capitaux propres des membres	154 847 693	100%	759 057
15	<i>Epargne/parts</i>			
16	Valeur cumulée épargne/parts	100 005 100		
17	Contribution moyenne des membres à ce jour			21 488
18	Bénéfice/Perte	50 124 163	50,1%	245 707
19	Investissement moyen par membre			33 272
20	<i>Crédits</i>			
21	Valeur cumulée des crédits	249 926 370		1 225 129
22	Nombre cumulé des crédits	9 394		46,0
23	N* de crédits en cours	3 220		15,8
24	Taille myenne des crédits			26 605
25	Valeur des crédits en cours	127 041 513		622 753
26	Taille moyenne du crédits en cours par emprunteur			39 454
27	Moyenne des crédits en cours par Association			622 753
28	Principal remboursé à ce jour	122 884 857		602 377
29	<i>Rendement actuel</i>			
30	Bénéfice net moyen par membre à ce jour		50,1%	10 770
31	Bénéfice net moyen annualisé de l'épargne			22 579
32	Rendement annualisé de l'épargne		105%	
33	<i>Qualité du portefeuille</i>			
34	Valeur des crédits en retard	12 600		62
35	Portefeuille à risque		0,0%	
36	Taux d'abandon de créance (Associations archivées)		N/A	
37	Ratio de couverture des risques		397811%	
	<i>Efficacité d'exploitation (niveau de l'Association)</i>	Agrégat	%	Moyenne
38	Pourcentage des membres ayant des crédits en cours		69%	
39	Taux d'utilisation du fonds		85%	

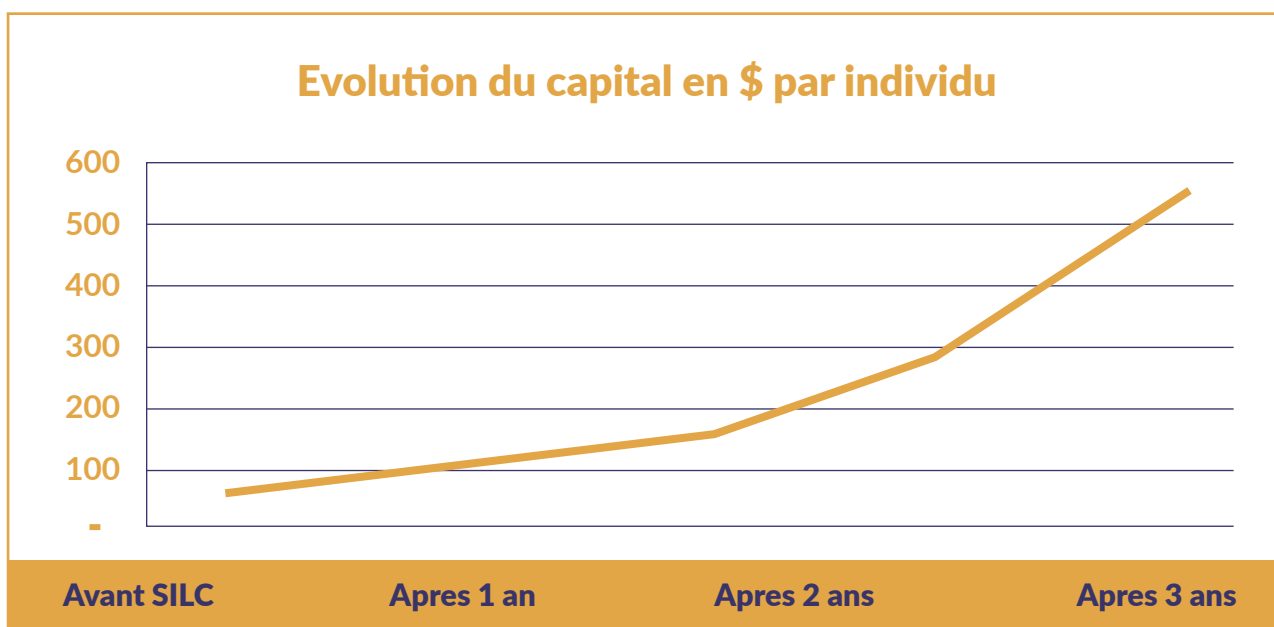
4.1.4. Résultats déjà réalisés

● Création et encadrement des groupes SILC

Depuis 2006, année de démarrage de l'encadrement des groupes SILC, Biraturaba a déjà facilité la création de 1.622 groupes totalisant 35.491 personnes membres dont 22.920 de sexe féminin (soit 64,5%).

Les membres de ces groupes ont pu créer leur propre système qui offre des services financiers et de solidarité. Par exemple, sur la période 2016 – 2018, Biraturaba a encadré 13.246 personnes dont 63% de sexe féminins, qui ont constitué des épargnes équivalentes à 326.225 \$, se sont octroyés des crédits cumulés d'une valeur de 929.233 \$ et qui ont généré des intérêts équivalents à 170.294 \$.

Les crédits ont permis d'initier ou de renforcer des AGR des membres des groupes SILC dont le capital augmente très rapidement. Avant l'introduction de SILC, 57,75% avaient des AGR mais avec des petits capitaux et une mentalité de sous-estime de soi qui ne permettaient pas leur évolution. Après trois ans d'adhésion au SILC, on trouve que 94% des individus ont des AGR qui marchent bien. Pour ceux qui avaient des AGR, leurs capitaux a évolué d'une manière exponentielle, passant d'une moyenne de 82 \$ à 558 \$ seulement dans une période de trois ans. Le graphique suivant montre l'évolution moyenne du capital des AGR (en \$) sur une période de trois ans.



En même temps, les groupes SILC ont renforcé la solidarité et la cohésion sociale entre leurs membres respectifs. Chaque groupe a mis en place un fond social qui permet de donner des aides ou d'un crédit sans intérêts aux membres en situation d'urgence. Aussi, chaque groupe constitue un cadre d'expression pour ses membres. En effet, lors des rencontres hebdomadaires de chaque groupe, après les opérations d'épargne, crédits et solidarité, les membres prennent un peu de temps pour échanger sur la situation dans leurs familles respectives et dans leur entourage. S'il y a des problèmes, ils analysent ensemble comment contribuer à les résoudre. Il a été observé que les groupes ont intervenu plusieurs fois dans la réconciliation des couples en conflits. Après que chaque groupe ait atteint la maturité, ses membres deviennent plus ouverts aux changements et à l'apprentissage. A ce moment, Biraturaba, en fonction des moyens disponibles, introduit de nouvelles formations visant le changement de comportement pour le bien-être des ménages. Il s'agit notamment des formations sur: (i) la nutrition, l'hygiène et assainissement, (ii) la gestion pacifique des conflits, (iii) des formations techniques visant à renforcer la qualité des AGR des membres, par exemple, la formation sur l'entrepreneuriat, les techniques agropastorales pour ceux ayant des AGR agricoles.

● Transfert des connaissances

Depuis 2006, Biraturaba a développé son expertise en ce qui concerne le modèle SILC.

Suite à cela, Biraturaba réalise aussi des activités de transfert de connaissances à d'autres Organisations pour leur faciliter d'initier et d'intégrer le modèle SILC dans leurs projets. Les plus importantes sont les suivantes:

- Formation des chefs de programmes des bureaux diocésains de développement, partenaires de CRS au Burundi, pour susciter et faciliter le démarrage de SILC au niveau des diocèses;
- Formation et accompagnement technique du personnel de Caritas International Belgique pour intégrer SILC dans son programme de sécurité alimentaire en province Muyinga;
- Formation et coaching du personnel de Concern World Wide pour intégrer SILC dans ses programmes Terintambwe et Santé dans les provinces de Kirundo et Cibitoke;
- Formation et coaching du personnel de Caritas Burundi pour intégrer SILC dans son programme de prise en charge des malades du SIDA;
- Formation et Coaching du personnel de « Action Batwa » pour intégrer SILC dans son programme d'appui au développement des Batwa dans les provinces de Muramvya et Bujumbura;
- Formation et coaching du personnel de CRS pour l'intégration de SILC dans ses projets « Cash for Work » dans le diocèse de Ngozi
- Formation et coaching du personnel de AOAV au Burundi pour intégrer le SILC dans son projet d'encadrement et accompagnement des anciens combattants.

Biraturaba accueille également des Universitaires pour réaliser des stages ou des recherches de fins d'études universitaires. Dans ce cadre, Biraturaba a déjà accueilli 6 étudiants universitaires:

- 3 étudiants ont déjà écrits leurs mémoires sur les groupes SILC: (i) une mémoire de Licence en Sciences Economiques et Administrative (Université du Burundi); (ii) une mémoire de Licence en Sciences de la Communication (Université Lumière); (iii) Une mémoire de Master en "Développement Communautaire International" (Victoria University, Melbourne, Australia);
- 3 étudiants ont effectués leurs stage de fin d'études universitaires sur le modèle SILC: 2 étudiantes de l'Université Lumière de Bujumbura et 1 étudiante de Bujumbura International University.

4.2. Participation citoyenne

L'approche de Biraturaba pour promouvoir la participation citoyenne vise l'évolution des mentalités, aussi bien des communautés, des OSC et des autorités. En effet, au Burundi, comme ailleurs dans la région de l'Afrique de l'Est, la société est de tradition autoritaire, considérée par différents acteurs internes comme normale. Ainsi, les leaders politiques ne comprennent pas encore clairement la légitimité, la raison d'être et l'importance de la société civile. Etant élus, ils se prennent comme les seuls représentants légitimes du peuple et ceux qui osent revendiquer des droits citoyens sont considérés comme insurgés. En plus, beaucoup de leaders de la société civile ne comprennent pas encore clairement le rôle spécifique de plaidoyer qui leur revient. La plupart de ces organisations sont activistes et agissent par dénonciation des abus commis par des institutions (souvent étatiques). Ces deux faits font qu'il y ait plus de confrontation que de complémentarité, et plus de confusion entre la société civile et l'opposition politique. Si on fait une petite analyse sur le mode de gouvernance interne, on remarque qu'il n'y a pratiquement pas de différence significative entre les institutions étatiques, les partis politiques et les organisations de la société civile en général. Les "chefs" d'une institution ou d'une organisation (même des organisations à base communautaires) se considèrent et sont considérés comme les seuls détenteurs de vérité. La tradition ou culture autoritaire étouffe le principe de participation et encourage la mentalité de la main-tendue.

Depuis 2006, Biraturaba a toujours tenté des approches qui peuvent contribuer à amorcer un changement de mentalité et de culture autoritaire vers une culture de participation et de collaboration entre acteurs. Les interventions de Biraturaba dans le cadre de promouvoir cette culture de participation citoyenne passent par deux voies suivantes: l'engagement civique des communautés et le travail en synergies et de manière proactive des OSC.

4.2.1. L'engagement civique des communautés

L'engagement civique des communautés se fait à deux niveaux et d'une manière douce: l'engagement individuel à travers les groupes SILC et l'engagement communautaire à travers les réseaux des groupes SILC.

● Au niveau des groupes SILC

Les actions d'engagement civique dans les groupes SILC a démarré en 2016, dans des groupes pilotes des zones Kamenge, Kinama et Buterere de la périphérie de la ville de Bujumbura. La stratégie a été d'introduire, dans les échanges qui se font dans les groupes, les sujets en rapport avec les problèmes des enfants en difficulté (enfants de la rue, des orphelins, des enfants dont les parents sont invalides) et comment contribuer dans leur résolution. A travers ces échanges, les membres des groupes SILC se sont convenus de faire leurs contributions pour soutenir l'éducation des enfants de ce genre qui vivent dans leurs communautés respectives. Ainsi, ils ont décidé d'introduire, dans les règlements internes des groupes SILC, des montants à cotiser par membre, et pour chaque réunion hebdomadaire, destinés d'appuyer ces enfants en matériels scolaires. Ces initiatives ont été un grand succès et se poursuivent aujourd'hui et augmentent d'année en année, au fur et à mesure que les revenus des membres des groupes SILC augmentent. A titre d'exemple, voici l'évolution du nombre d'enfants appuyés et les montants engagés par an par 45 groupes SILC des zones Kamenge, Kinama et Buterere.

Tableau 1: Evolution du nombre d'enfants assistés par les SILC de Kamenge, Kinama et Buterere et les montants correspondants

Année	2016	2017	2018	2019
Enfants assistés	177	490	738	1 405
Montant (\$)	464	1 797	2 833	5 094

Pour généraliser ce principe d'engagement citoyen, des échanges d'expériences entre groupes SILC ont été organisés. Ainsi, des représentants des groupes SILC de Mwaro (centre du pays) ont effectué des visites dans les groupes de Bujumbura. De retour, ils ont partagé ce qu'ils ont constaté à Bujumbura et des engagements ont été pris au niveau de chaque groupe SILC pour venir en aide aux vulnérables de leurs communautés respectives. Actuellement, ce principe est un acquis dans tous les groupes SILC qui sont encadrés par Biraturaba. Les appuis se font dans l'éducation des enfants en difficulté (notamment par l'achat et la distribution du matériel scolaire) mais aussi dans d'autres aspects de la vie en fonction des problèmes identifiés par les membres des SILC eux-mêmes. Il s'agit notamment de la main-d'œuvre pour construire des maisons d'habitation, de l'aide alimentaire, etc.

Par exemple, les membres d'un groupement, lors de leur fête de clôture d'un cycle, ont invités deux personnes identifiées comme des plus vulnérables pour venir partager la joie avec eux (manger, boire, chanter et danser ensemble), parce qu'elles n'ont pas d'occasion de fêter, semblent être oubliées par la société. A la fin, ils les ont partagé 60 Kg de maïs et 60 kg de haricot qu'ils avaient rassemblés ainsi qu'une enveloppe de 5.000 Fbu chacun.

● Au niveau des réseaux des groupes SILC

Après cette étape d'engagement des membres des groupes SILC vis-à-vis des besoins des autres membres de leurs communautés, Biraturaba a estimé faire un autre pas pour renforcer le cadre d'expression et l'engagement civique qui dépasse un groupe SILC.

En effet, bien que ces groupes soient de véritables cadres importants d'échange et de solidarité au niveau communautaire, chaque groupe est déconnecté des autres et leur rôle contributif à l'échelle communautaire ne se faisait pas beaucoup sentir.

En plus, il pourrait y avoir des doublons dans l'assistance des vulnérables étant donné qu'il n'y avait pas de cadre de coordination intergroupe.

Ainsi, Biraturaba a proposé, aux membres des groupes SILC, l'idée de réseautage des groupes se trouvant dans les mêmes localités et en créant une structuration au niveau colline qui pourra évoluer vers les niveaux de zone et commune. Cette idée a été bien accueillie par les membres des groupes SILC qui sentaient déjà le besoin de faire un autre pas d'épanouissement.

Un réseau comprend de 8 à 10 groupes SILC de la même colline et chaque groupe est représenté par 2 personnes élues par les paires et qui ne sont pas membres du comité de gestion. Les fonctions d'un réseau sont notamment:

- **La gestion des conflits** entre les membres d'un groupe, qui n'ont pas pu être réglés en interne. Normalement, les problèmes qui surviennent entre les membres d'un groupe ou dans leurs familles sont analysés et résolus en interne par les membres du groupe. S'il arrive que l'un ou l'autre problème ne peut pas être résolu par le groupe, alors il est étudié au niveau du réseau;
- **L'identification des défis communautaires** dans leurs localités et proposition des solutions pour les résoudre;
- **L'organisation des activités communautaires** pour contribuer dans la résolution des défis identifiés;
- **L'animation/ mobilisation des groupes SILC** pour la mise en œuvre des mesures issues de différentes formations dont ils sont bénéficiaires (ex: les mesures d'hygiène et la prise en charge des vulnérables);
- **La coordination de la distribution des aides** délivrées par les groupes SILC aux membres de la communauté;
- **La communication entre les groupes SILC et l'autorité administrative** et les autres acteurs (ONG, OSC, etc.);
- **Le plaidoyer** en faveur de leurs communautés et des membres des SILC pour le respect et la promotion de leurs droits.

Biraturaba a déjà facilité la mise en place de 21 réseaux pilotes des SILC dans les communes de Bisoro et Kayokwe (province Mwaro) qui ont déjà prouvé leur utilité:

- **Coordination des aides destinées aux vulnérables:** chaque groupe SILC identifie les enfants et autres personnes qui sont le plus dans le besoin d'être assistés et statue sur la somme disponible pour l'entraide communautaire. Tous les groupes de la même colline échangent des informations à travers leur réseau qui valide les listes et consolide les aides à donner. Actuellement, les aides sont données par tous les groupes en même temps à tous les nécessiteux de leur colline. Le jour de donner ces aides, on invite le Chef de colline et autres membres du conseil collinaire pour superviser ces activités et cela donne une grande visibilité et encourage les autres habitants de la colline qui ne sont pas dans les groupes SILC à faire de la même manière.

■ **Analyses thématiques:** les représentants de chaque réseau se rencontrent régulièrement pour échanger sur la situation de leurs groupes respectifs et sur la situation qui prévaut dans leur communauté. Si un problème quelconque est identifié, ils essaient d'analyser tous ses contours pour le comprendre davantage, les solutions possibles et surtout leurs contributions. Les idées générées sont renvoyées dans les différents groupes pour en discuter davantage et revenir dans le réseau avec des conclusions de chaque groupe. Par exemple, sur la colline Ruramba (commune Kayokwe), on a constaté qu'il y a un tronçon d'une route qui était devenu impraticable et cela gênait les mouvements de la population vers le centre Kibumbu (marché, l'hôpital, Eglises, écoles, etc.). A travers les échanges dans les groupes et dans le réseau, ils ont décidé de donner leur contribution en main-d'œuvre pour des travaux de remise en état de ce tronçon. Ils ont demandé au Chef de colline de venir les encadrer pour cette activité.

Plus de 400 personnes se sont présentées pour cette activité et cela a impressionné les autorités locales. De telles activités sont réalisées sur toutes les collines où il y a des réseaux une fois par trimestre. Cela donne beaucoup de visibilité, de crédibilité et de légitimité aux membres des groupes SILC. Les chefs de collines ont affirmé également que depuis, la participation dans les réunions collinaires a augmenté en termes du nombre des participants et en terme de la qualité du fait que les participants donnent davantage des idées alors qu'auparavant les gens venaient essentiellement pour écouter.

■ **Plaidoyer:** A travers cette approche proactive des réseaux, qui consiste à analyser la situation, à donner leur contribution et à solliciter des compléments pour des choses qui dépassent leurs capacités, les réseaux prouvent déjà leur efficacité dans le plaidoyer, ou tout simplement dans l'influence des changements. Voici un bon exemple qui s'est passé en commune Kayokwe.

En 2018, Biraturaba a introduit une série de formation des représentants des groupes SILC sur l'hygiène et assainissement. Après la formation, les participants ont réalisé des restitutions dans leurs groupes respectifs et les membres se sont engagés à les mettre en pratique, particulièrement dans la construction des latrines convenables et de bien les utiliser. Après la mise en place des réseaux, le sujet de l'assainissement a été rediscuté et il a été décidé de faire le suivi de la mise en œuvre de ces mesures dans leurs collines respectives, principalement dans les ménages des membres des groupes SILC. Il a été constaté qu'ils ont la difficulté d'influencer les non membres des SILC et que si ces derniers n'adoptent pas les mesures, les risques d'insalubrité reste.

En même temps, ils ont constaté que les marchés et les cabarets de certains centres n'avaient pas de toilettes. Ils ont alors envoyé une délégation pour expliquer ce problème chez l'Administrateur Communal et lui signifier de ce qu'ils ont déjà réalisé dans les membres des groupes SILC. Après les échanges avec l'Administrateur communal, un Comité Communal d'Hygiène et Assainissement a été créé pour exiger tous les ménages et les centres commerciaux de mettre en place des latrines convenables. Ce comité collabore bien avec les réseaux des SILC et les conditions s'améliorent davantage. Cela a été confirmé par l'Administrateur communal et pour le moment tous les centres commerciaux disposent des toilettes avec des urinoirs fonctionnels.

4.2.2. Le travail synergétique et proactif des OSC

4.2.2.1. Au niveau international

L'intervention la plus importante au niveau international a été l'implication de Biraturaba dans le processus de plaidoyer qui a abouti à la création de la Commission des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix en 2005, à travers l'initiative GPPAC (Global Partnership for the Prevention of Armed Conflict).

En 2003, ECCP (European Center for Conflict Prevention) a pris l'initiative de mobiliser la société civile au niveau international pour mettre en œuvre une des recommandations du Secrétaire Général des Nations Unies (M. Koffi Annan), publiée en 2001 dans son rapport sur la prévention des conflits armés dans plusieurs parties du monde. Dans ce rapport (Recommandation 27), il a été reconnu que les ONG font un grand travail dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix. Ainsi, le Secrétaire Général de l'ONU a lancé un appel demandant aux ONG intéressées dans la prévention des conflits d'organiser une conférence internationale des ONG locales, nationales et internationales sur leur rôle dans la prévention des conflits et l'interaction future avec les Nations Unies dans ce domaine. Cela a été perçu au sein de la société civile comme une grande opportunité pour faire un plaidoyer auprès de l'ONU pour qu'elle s'engage concrètement dans la prévention des conflits armés parce que jusque là, l'ONU n'intervenait que dans la gestion des conflits.

Des consultations initiales de l'ECCP à travers le monde ont abouti à la mise en place d'une structure transitoire permettant d'organiser des consultations à tous les niveaux (national, régional et international) qui devaient aboutir à l'établissement d'un agenda participatif et à l'organisation d'une conférence internationale au siège des Nations Unies en 2005. L'objectif principal de ces consultations était d'échanger les points de vue sur l'appel et les recommandations du Secrétaire Général et de déterminer l'importance de répondre à cet appel et la meilleure façon de le faire collectivement. Ces consultations préliminaires ont été suivies par une Réunion Préparatoire Internationale. Cette réunion avait réuni 55 représentants des principaux acteurs dans la prévention des conflits de tous les continents pour discuter sur l'initiative et se mettre d'accord sur une structure du programme, le contenu, et le processus qui mènerait à la conférence internationale en 2005. Pour faciliter ce débat, les structures proposées par la réunion préparatoire comprenaient les points focaux nationaux (ou initiateurs nationaux), les secrétariats régionaux (ou initiateurs régionaux), le secrétariat international (ou initiateur international). 15 secrétariats Régionaux ont été mis en place dont celui de l'Afrique Central et de l'Est englobant le Burundi et piloté par NPI-Africa (Nairobi Peace Initiative Africa). Au Burundi, c'est l'association BIRATURABA qui était l'initiateur national et qui a joué le rôle de point focal. Le rôle du secrétariat mondial a été confié à ECCP qui avait lancé cette initiative. L'ensemble de cette structure a été nommé initiative GPPAC (Global Partnership for the Prevention of Armed Conflict).

Après la mise en place de cette structure et l'organisation des réunions régionales préliminaires, des consultations au niveau national ont été organisées par des points focaux nationaux. Après ces consultations, il a été organisé des conférences régionales pour mettre en place des conclusions nationales et établir des agendas régionaux sur le rôle de la société civile dans la prévention des conflits armés et l'édification de la paix. Celle de Afrique centrale et orientale a eu lieu à Nairobi en octobre 2004 et 3 OSC burundaise y ont pris part (BIRATURABA, CENAP et Ligue Iteka). Après ces conférences régionales, des informations ont été échangées entre 3 régions de l'Afrique sub-saharienne (Afrique du Sud, Afrique de l'Ouest et Afrique centrale & orientale) et il a été convenu qu'il était plus stratégique si cette partie de l'Afrique fasse un agenda commun tenant compte de ses spécificités par rapport au reste du monde. Ainsi, un groupe de travail de 20 personnes représentant les 3 régions a été mis en place pour analyser les rapports régionaux et en dégager un agenda unique de l'Afrique sub-saharienne. Biraturaba a été choisi comme membre de ce groupe de travail.

Les documents régionaux ont été consolidés dans un seul document au niveau du Secrétariat international, lequel a été présenté au cours de la conférence internationale, organisé en juillet 2005. Cette conférence a été organisée conjointement par le Secrétariat Général des Nations Unies et GPPAC sur le rôle de la société civile dans la prévention des conflits armés et la consolidation de la paix. Le mois de juillet 2005 avait été stratégiquement choisi du fait que l'Assemblée Générale des Nations Unies (Organe au sommet de prise de décision) allait se tenir au mois de septembre 2005 dont le mandat général était centré sur la réforme au sein de l'ONU. Ainsi, des propositions innovantes de la conférence pourraient être présentées et analysées lors de cette Assemblée Générale.

La conférence a connu une participation énorme des organisations de la société civile venu du monde entier, des diplomates et des bailleurs de fonds (plus ou moins 1.000 personnes). La société civile du Burundi a été représentée par Biraturaba et Ligue Iteka. Parmi les grandes recommandations de la conférence figurait **la mise en place d'un organe au sein des Nations Unies, qui aurait la mission principale de prévenir les conflits** et travailler en partenariat direct avec la société civile. A long terme, GPPAC cherchait à établir un réseau mondial des personnes et organisations résolues à l'édification de la paix et à la prévention des conflits armés, dans la perspective de faciliter un changement vers la culture de la prévention au lieu de celle de la gestion des conflits. En effet, les OSC avaient démontré, lors de la conférence que la gestion des conflits était très couteuse et moins efficace. En effet, il avait été constaté que plus de 50% des pays sortant d'un conflit armé retombent dans des crises dans une période de 5 ans après le départ de la mission de maintien de la paix.

Lors de l'Assemblée Générale des Nations Unies en septembre 2005, l'idée de la recommandation de la société civile a été présentée par le Secrétariat Général des Nations Unies et les négociations ont commencé. En décembre 2005, les négociations ont abouti à la création de la Commission des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (CCP). La Commission a comme mission principale d'appuyer les pays sortant des conflits armés de ne pas y retourner après la mission de maintien de la paix. Elle est composée d'un Comité intergouvernemental pour adresser les situations spécifiques des pays. Un bureau de soutien à la consolidation de la paix au sein du Secrétariat Général et un fonds pluriannuels de consolidation de la paix (PBF) ont été créés pour soutenir des initiatives de stabilisation post-conflit et de renforcement des capacités. Le Burundi a été choisi le 23 juin 2006 comme un des deux pays pilotes d'intervention de la CCP, à côté de la Sierra Léone.

4.2.2.2. Au niveau national

Depuis 2006, Biraturaba a initié le travail en synergie et l'approche pro-action des OSC au niveau national. L'objectif était de tenter une approche qui permettrait une bonne participation efficace et coordonnée des OSC dans la planification et la mise en œuvre des politiques et stratégies nationales.

Cette période était favorable du fait que le Burundi venait d'organiser les premières élections démocratiques après une longue période de guerre, un cadre stratégique de lutte contre la pauvreté venait d'être validé mais un processus de consolidation de la paix allait commencer dans le cadre de la nouvelle Commission des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (CCP).

En même temps, ce moment présentait un grand déficit. Il y avait une grande incompréhension entre le nouveau Gouvernement et les OSC, certains leaders de la société civile et des médias privés étaient d'ailleurs en prison suite à certaines dénonciations, que le Gouvernement considérait comme atteinte à la sécurité de l'Etat.

C'est dans ces circonstances que Biraturaba a osé organiser des consultations internes des OSC pour solliciter un cadre de collaboration pour participer efficacement et d'une manière coordonnée dans ce processus de consolidation de la paix afin de donner leurs contributions en tant qu'acteur.

Dans les premières réunions de consultation, les représentants du Gouvernement n'y ont pas participé, bien qu'on les avait invités pour patronner cette initiative. Les grandes réalisations des OSC, sous la coordination de Biraturaba, ont été les suivantes:

- En octobre 2006, les OSC ont participé dans la définition des défis et priorités de consolidation de la paix au Burundi. Des OSC ont produits un document y relatif et ont envoyé un délégué à New York pour présenter les points de vue de la société civile lors des réunions spécifiques de la configuration pour le Burundi. Une bonne partie des propositions de la société civile ont été retenues dans le communiqué final. Ceci a été une grande fierté au sein de la société civile et un constat que cette approche est efficace pour influencer positivement des changements. Ce communiqué a recommandé au Gouvernement du Burundi de préparer un plan national de consolidation de la paix, en réponse aux défis et priorités convenus. C'est sur bas de ce plan que le PBF devait décider le financement à donner au Burundi.
- En décembre 2006, les OSC ont élaboré un plan d'action qui a été présenté aux structures gouvernementales et onusiennes, pas comme un contre rapport, mais comme leurs contributions dans le processus de développement du plan prioritaire national de consolidation de la paix. Un délégué de la société civil a encore une fois participé dans la réunion d'analyse et de validation du plan d'action à New York. Il a été constaté encore une fois que des propositions de la société civile ont été retenues et ont contribué à améliorer le contenu du plan. C'est notamment le projet de mise en place d'une commission nationale indépendante des droits de l'homme, la mise en place des cadres de dialogue entre différents acteurs politiques, des projets spécifiques pour les jeunes et les femmes, et le projet de lutte contre la corruption.
- Au cours de l'année 2007 : le plaidoyer, centré sur les réalisations précédentes, a permis à ce que la société civile soit représentée dans le groupe de travail (Task Force) en charge de l'élaboration du cadre stratégique de consolidation de la paix (CSCP)¹¹ pour la période 2007-2011 et dans différents comités mis en place pour élaborer, mettre en œuvre et suivre les projets initiés avec les financements du PBF. Il s'agissait (i) d'un Comité de pilotage conjoint (organe de haut niveau et qui collaborait directement avec la CCP) composé par des représentants du Gouvernement, de l'ONU, des Organisations Internationales (Banque Mondiale, BAD, USAID, DFID, etc.), des Coopérations Bilatérales, des OSC et du Secteur privé; (ii) d'un comité de suivi-évaluation; (iii) de 5 comités thématiques et (iv) des comités techniques de suivi des projets (un comité par projet). Pour une question de représentativité et de légitimité, Biraturaba a appuyé l'organisation des ateliers de sensibilisation et d'élections des représentants des OSC dans tous ces comités. Lors de ces ateliers, un comité national des représentants des OSC¹² a été mis en place pour assurer la coordination de tous ces comités. Biraturaba avait été choisi pour en assurer le secrétariat.

¹¹ Le Task Force était composé de 8 personnes: 2 du Gouvernement, 2 des Nations Unies, 2 des Organisations Internationales et coopérations bilatérales et 2 de la société civile.

¹² Le groupe était composé des représentants de la plupart des collectifs les plus représentatifs et des OSC défendant les intérêts des minorités: FORSC (Forum pour le Renforcement de la Société Civile), UBJ (Union Burundaise des Journalistes), COSOME (Coalition de la Société Civile pour le Monitoring Electoral), CPAJ (Collectif pour la Promotion des Associations des Jeunes), UNIPROBA (Unissons-Nous pour la Promotion des Batwa), CICB (Conseil Inter Confessionnel du Burundi), ABS (Alliance Burundaise de Lutte Contre le SIDA), CCOF-CP-1325 (Cadre de Coordination des Organisations Féminines pour la Consolidation de la Paix et le suivi de mise en œuvre de la Résolution 1325), MIPAREC (Ministère Paix et Réconciliation sous la Croix) et Biraturaba.

- A partir de 2008, Biraturaba a facilité la coordination des OSC pour contribuer ensemble dans le suivi de l'évolution du CSCP. Il était prévu l'élaboration des rapports de revue semestrielle sur l'évolution du processus de consolidation de la paix tel que mentionné dans le CSCP. Pour appuyer la documentation des interventions des OSC, Biraturaba comme Secrétaire du comité de coordination faisait un monitoring des informations et produisait un rapport mensuel qui était partagé avec tous les OSC impliquées. Aussi, Biraturaba a facilité des consultations périodiques qui ont permis aux OSC de produire des rapports de leurs analyses semestrielles spécifiques sur l'évolution du CSCP. Tous ces rapports ont été partagés systématiquement avec la partie gouvernementale et des Nations Unies comme étant une contribution des OSC dans le processus des revues du CSCP, et cela chaque fois avant l'élaboration des rapports officiels. Suite à cette démarche contributive, les rapports officiels ont été envoyés à Biraturaba, avant leur approbation, pour que les OSC donnent leurs observations. Biraturaba a facilité régulièrement les OSC pour analyser ces rapports et de synthétiser leurs observations par thématique. Lors des rencontres de validation des revues du CSCP et des réunions avec les missions de la CCP de New York au Burundi, une culture de concertation interne avait été adoptée et les OSC parlaient d'une seule voix à travers une personne mandatée ponctuellement pour cela.

- Vers la fin de 2010, compte tenu de la dynamique de révision du CSLP qui devait contenir le CSCP, et de la persistance des questions relatives à la consolidation de la paix au Burundi, il a été jugé extrêmement important et opportun de valoriser l'expérience acquise des OSC dans le CSCP pour : (i) garantir la prise en compte effective des aspects de consolidation de la paix dans le nouveau CSLP ; (ii) permettre aux OSC impliquées dans la lutte contre la pauvreté de contribuer efficacement dans l'élaboration et la mise en œuvre du nouveau CSLP et (iii) garantir la prise en compte effectif du genre dans le nouveau CSLP. Dans ce cadre, BIRATURABA a approché les responsables de SP-REFES (Secrétariat Permanent du suivi des Réformes Economiques et Sociales), en charge du pilotage de l'élaboration et la mise en œuvre du CSLP II, pour leur partager l'expérience faite dans le cadre du CSCP et de leur proposer d'initier un processus pareil pour impliquer effectivement la société civile. La proposition a été reçue favorablement et des consultations spécifiques des OSC ont été intégrées dans la feuille de route de l'élaboration du CSLP II.

- Au début de 2011, des consultations spécifiques de la société civile ont été organisées conjointement par SP-REFES et BIRATURABA. Afin de mener des réflexions plus constructives, les OSC se sont regroupées par secteurs d'intervention en fonction des axes tracés dans la feuille de route. Chaque groupe a pu produire des propositions sectorielles et ces dernières ont été synthétisées dans un seul document "Rapport synthèse des consultations de la société civile sur le CSLP II". Ce document a été envoyé au SP-REFES comme une contribution de la société civile dans le processus d'élaboration du CSLP II. Cette démarche a été très bien appréciée par le SP-REFES et ses partenaires techniques et financiers, et des occasions ont été données aux OSC, avec la facilitation de BIRATURABA, de faire des observations sur tous les documents intermédiaires du CSLP II. Lors de l'atelier de validation du CSLP II (regroupant la Présidence de la République, les Ministres Burundais, les PTF et autres forces vives de la Nation), les intervenants de la société civile ont appuyé les propos des représentants du Gouvernement, mentionnant que le document du CSLP II est "leur document", contrairement aux habitudes antérieurs de confrontation. Ce processus a permis à différents acteurs de découvrir positivement les OSC et d'apprécier leur valeur ajoutée. C'est pour cette raison que des représentants des OSC, dont BIRATURABA, ont été régulièrement invités dans les réunions du comité technique de préparation de la mise en œuvre du CSLP II.

Aussi, Biraturaba a facilité des consultations périodiques qui ont permis aux OSC de produire des rapports de leurs analyses semestrielles spécifiques sur l'évolution du CSCP. Tous ces rapports ont été partagés systématiquement avec la partie gouvernementale et des Nations Unies comme étant une contribution des OSC dans le processus des revues du CSCP, et cela chaque fois avant l'élaboration des rapports officiels. Suite à cette démarche contributive, les rapports officiels ont été envoyés à Biraturaba, avant leur approbation, pour que les OSC donnent leurs observations. Biraturaba a facilité régulièrement les OSC pour analyser ces rapports et de synthétiser leurs observations par thématique. Lors des rencontres de validation des revues du CSCP et des réunions avec les missions de la CCP de New York au Burundi, une culture de concertation interne avait été adoptée et les OSC parlaient d'une seule voix à travers une personne mandatée ponctuellement pour cela.

- Vers la fin de 2010, compte tenu de la dynamique de révision du CSLP qui devait contenir le CSCP, et de la persistance des questions relatives à la consolidation de la paix au Burundi, il a été jugé extrêmement important et opportun de valoriser l'expérience acquise des OSC dans le CSCP pour : (i) garantir la prise en compte effective des aspects de consolidation de la paix dans le nouveau CSLP ; (ii) permettre aux OSC impliquées dans la lutte contre la pauvreté de contribuer efficacement dans l'élaboration et la mise en œuvre du nouveau CSLP et (iii) garantir la prise en compte effectif du genre dans le nouveau CSLP. Dans ce cadre, BIRATURABA a approché les responsables de SP-REFES (Secrétariat Permanent du suivi des Réformes Economiques et Sociales), en charge du pilotage de l'élaboration et la mise en œuvre du CSLP II, pour leur partager l'expérience faite dans le cadre du CSCP et de leur proposer d'initier un processus pareil pour impliquer effectivement la société civile. La proposition a été reçue favorablement et des consultations spécifiques des OSC ont été intégrées dans la feuille de route de l'élaboration du CLSP II.
- Au début de 2011, des consultations spécifiques de la société civile ont été organisées conjointement par SP-REFES et BIRATURABA. Afin de mener des réflexions plus constructives, les OSC se sont regroupées par secteurs d'intervention en fonction des axes tracés dans la feuille de route. Chaque groupe a pu produire des propositions sectorielles et ces dernières ont été synthétisées dans un seul document "Rapport synthèse des consultations de la société civile sur le CSLP II". Ce document a été envoyé au SEP-REFES comme une contribution de la société civile dans le processus d'élaboration du CSLP II. Cette démarche a été très bien appréciée par le SP-REFES et ses partenaires techniques et financiers, et des occasions ont été données aux OSC, avec la facilitation de BIRATURABA, de faire des observations sur tous les documents intermédiaires du CSLP II.

Lors de l'atelier de validation du CSLP II (regroupant la Présidence de la République, les Ministres Burundais, les PTF et autres forces vives de la Nation), les intervenants de la société civile ont appuyé les propos des représentants du Gouvernement, mentionnant que le document du CSLP II est "leur document", contrairement aux habitudes antérieures de confrontation. Ce processus a permis à différents acteurs de découvrir positivement les OSC et d'apprécier leur valeur ajoutée. C'est pour cette raison que des représentants des OSC, dont BIRATURABA, ont été régulièrement invités dans les réunions du comité technique de préparation de la mise en œuvre du CSLP II.

- En septembre 2011, une retraite de réflexion stratégique pour permettre aux OSC de participer efficacement dans le processus de mise en œuvre et de suivi du CSLP II a été organisée par Biraturaba en faveur des OSC (principalement les collectifs et des OSC représentant des groupes sociaux particuliers). Au cours de cette retraite, les participants ont conclu sur des propositions pertinentes pour aboutir aux changements constructifs face à leur volonté de jouer désormais le rôle qui leur revient dans le développement économique et social du Burundi. Il s'agit de : (i) se doter d'une structure nationale de coordination; (ii) renforcer leurs capacités intellectuelles et opérationnelles; (iii) établir un cadre de partenariat avec le gouvernement, les PTF et les ONG internationales notamment par la participation dans les groupes sectoriels; (iv) renforcer la mobilisation des ressources financières; (v) sensibiliser et mobiliser les communautés à la base; (vi) continuer leur effort dans le cadre de la stabilisation politique et sécuritaire. Les représentants des OSC ont mis en place un comité de coordination au niveau national et ont mandaté Biraturaba pour jouer le rôle de Secrétariat de ce comité et de mobiliser les ressources nécessaires pour la mise en œuvre de ces engagements. Le rôle de ce comité était de : (i) faciliter la coordination et la consultation de tous les représentants de la société civile dans les différents groupes du GCP; (ii) servir de canal de communication entre les différents acteurs politiques (Gouvernement, Nations Unies, Partenaires étrangers), la communauté et la société civile; (iii) assurer la liaison de la société civile locale, nationale et internationale.

- En 2012, lors de la préparation d'une conférence internationale des bailleurs pour le Burundi (tenue à Genève), Biraturaba a initié un dialogue avec le CNCA (Comité National de Coordination des Aides), en charge de la mobilisation des fonds pour la mise en œuvre du CSLP II, afin d'analyser ensemble comment impliquer la société civile dans le processus de mobilisation des fonds et d'aller vers les bailleurs avec un seul message. Ainsi, des consultations avec les OSC, y compris des ONG Internationales œuvrant au Burundi, ont été organisées conjointement par le CNCA et Biraturaba. Cela a été un grand pas vers le partenariat constructif entre des acteurs étatiques et non étatiques. Par après, Biraturaba a constaté que les membres de la société civile qui allaient participer dans la conférence n'avaient pas la même compréhension de ce qu'ils allaient faire à Genève. Ainsi, Biraturaba a organisé un atelier d'échange entre ces derniers afin de dégager un consensus et d'aller à Genève comme un seul corps et avec un même message. Les débats ont abouti à un consensus et un communiqué commun d'intention a été produit et distribué lors de la conférence. Aussi, à la fin de la conférence, ces mêmes participants ont produit un communiqué final qui était le seul message de la société civile, ceci pour éviter des dérapages éventuels pouvant se faire sur différents médias. La participation des OSC dans la conférence des bailleurs de fonds tenus à Genève a été très constructive et a facilité une compréhension mutuelle partenariale entre elles et les institutions de l'Etat. Depuis, les OSC ont été toujours consultées et directement impliquées dans les activités organisées par le CNCA et le SP-REFES, notamment dans l'organisation des Conférences Sectorielles qui ont suivi ainsi que des réunions du Forum stratégique et du forum politique du GCP.

Deux organisations de la société civile (Biraturaba et PARCEM) ont même été nommées pour représenter les autres dans le Comité National de suivi des engagements issus de la conférence de Genève.

- En 2015: changement dans le contexte politique et suspension des synergies et autres cadres de coordination des OSC au niveau national et sectoriel. Pas mal d'OSC ont été suspendues, d'autres ont été fermées et leaders ont fuit le pays.

Photos 6 et 7: des membres des OSC qui préparent leur contribution dans la revue du CSCP



4.2.2.2. Au niveau Sectoriel

Les synergies sectorielles ont été initiées par Biraturaba, dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de la retraite de réflexion stratégique des OSC tenue en 2011. Sur base des moyens disponibles, le comité de coordination a proposé de commencer prioritairement par deux synergies considérées comme pilotes: celle de la bonne gouvernance et celle qui traite les questions de la jeunesse.

● Synergie des OSC sur la bonne gouvernance

Ce secteur, jugé sensible dans un pays en situation de post-conflit comme le Burundi, était caractérisée par une pluralité d'acteurs de la société civile, intervenant de manière disparate et à différents niveaux, parfois non focalisés sur les priorités nationales retenues dans les documents du CSLP II et de la SNBGLC (Stratégie Nationale de la Bonne Gouvernance et de Lutte contre la Corruption). Cela constituait une entrave à l'efficacité de l'action de la société civile dans ce domaine.

Après l'identification des OSC qui sont opérationnelles dans le domaine de la gouvernance, des consultations préliminaires ont été organisées et ont abouti à la mise en place de la synergie, composée de 23 OSC, comprenant des organisations féminines, des organisations de jeunes, des syndicats et des Bashingantahe (leaders traditionnels), des OSC de promotion des droits de l'homme, de lutte contre la corruption, etc. Ces OSC ont élu un comité de coordination sectorielle de 5 OSC.¹³

Avec la facilitation de Biraturaba, des ateliers ont été organisés en faveur des membres de la synergie pour leur permettre d'approfondir leur compréhension du contenu du CSLP II et de la SNBGLC. Ces ateliers étaient animés par les cadres du SP-REFES pour le CSLP II et du Ministère en charge de la Bonne Gouvernance pour la SNBGLC, preuve de l'amélioration des relations de partenariats entre les OSC et les acteurs étatiques. Après ces ateliers introductifs, la synergie a pu convenir sur ses propres termes de référence, établir des actions prioritaires à mener pour devenir davantage proactive dans les activités du Groupe Sectoriel "Bonne Gouvernance" du GCP. Progressivement, une culture de se consulter régulièrement, au moins une fois le trimestre, avant la tenue des réunions du groupe sectoriel du GCP s'est établie.

En outre, lors de la préparation de l'évaluation à mi-parcours de l'état de mise en œuvre de la SBGLC, réalisée en 2013, la synergie a pu produire un rapport spécifique sur base des analyses et consultations internes. Ce rapport a été transmis au Ministère en charge de la Bonne Gouvernance avec des copies aux personnalités qui participaient dans le groupe Sectoriel, et cela comme contribution des OSC dans la production du rapport officiel. Suite à ces initiatives, la synergie a progressivement gagné la confiance de certains acteurs et a pu bénéficié de quelques appuis financiers.

● Synergie « Jeunesse et Emploi »

La mise en place de la synergie a débuté par un atelier introductif portant sur la présentation et le contenu du CSLP II, avec une analyse sur le rôle à jouer par les organisations de jeunes dans le processus de sa mise en œuvre. Cet atelier a été animé par les experts de SP-REFES, dans le but de puiser à la source et d'engager déjà un bon départ de reconnaissance de collaboration avec cette nouvelle synergie. Cela a été possible, sous la facilitation de Biraturaba, et sur base de la confiance déjà bâtie dans le processus d'élaboration du CSLP II.

La synergie a été créée avec 28 organisations de jeunes. Ces dernières ont désignées 13 OSC¹⁴ pour constituer un groupe de travail de la synergie et devaient la représenter dans différents groupes sectoriels du GCP jugés plus importants pour traiter des questions des jeunes. Parmi les 13 OSC, le CPAJ (Collectifs pour la Promotion des Associations des Jeunes) a été élue pour assurer la coordination de la synergie. Des réunions mensuelles de coordination / consultation ont été régulièrement tenues ainsi que leur participation aux débats trimestriels des groupes sectoriels du GCP. Ceci a déclenché une nouvelle dynamique de rapprochement et collaboration des organisations des jeunes pour l'intérêt des jeunes burundais, alors qu'elles se considéraient avant comme des concurrentes ou comme des adversaires. Deux activités illustrent cette dynamique: (i) lors de la préparation de la conférence des bailleurs pour mobiliser les fonds de mise en œuvre du CSLP II, les membres de la synergie ont convenu sur un message unique à lancer aux bailleurs en faveur des jeunes; (ii) lors de la préparation de la conférence sectorielle "Jeunesse", initié par le CNCA et le Ministère en charge de la jeunesse pour mobiliser les PTF; les OSC membres de la synergie ont réalisé une étude (sous l'appui de Biraturaba) sur la situation de l'emploi au Burundi.

¹³ Les 5 OSC étaient: COSYBU (Confédération Syndicale du Burundi), CNB (Conseil National des Bashingantahe), CAFOB (Collectif des Associations et ONG Féminines du Burundi), ABUCO (Association Burundaise des Consommateurs) et PARCEM (Parole et Actions pour le Réveil et l'Evolution des Mentalités).

¹⁴ Les 13 OSC sont les suivantes: CPAJ, REJA, RJPD, AGB, APFB, FONTAINE ISOKO, FOCODE, YES-Burundi, RNJ+, JJB, ASB, RENAJES, CCIJD.

Sur base des conclusions de cette étude, des consultations internes ont été organisées et un message commun basé sur les conclusions de l'étude a été produit et présenté par un délégué de la synergie au cours de la conférence (juillet 2013) qui a abouti à l'élaboration de la Politique Nationale de la Jeunesse (PNJ).

4.2.2.3. Au niveau local (provincial et communal)

Il était prévu que la mise en œuvre du CSLP II se concrétise notamment à travers les plans communaux de développement communautaires (PCDC). Pour cela, il était prévu que les PCDC soient élaborés au cours de l'année 2012 sur base des priorités locales en alignement au CSLP II et à la SNBGLC.

L'objectif principal d'initier les synergies locales était donc d'inciter les OSC locales à contribuer dans l'élaboration et la mise en œuvre des PCDC. L'autre objectif était de les intéresser à adopter l'approche pro-action qui avait déjà prouvé son efficacité au niveau national. C'est pour cette raison que la mise en place de ces synergies a commencé chaque fois par un atelier introductif de présentation et d'échange sur le contenu du CSLP II et de la SNBGLC, auquel étaient impliquées les autorités locales.

Les présentations et les débats étaient dirigés par les Experts du SP-REFES et du Ministère en charge de la Bonne Gouvernance. Ces ateliers ont joué un grand rôle pas seulement pour les OSC mais aussi pour les autorités qui n'avaient pas encore connaissance des deux documents stratégiques de référence. Afin de les aider à s'y référer régulièrement, plusieurs copies ont été distribuées aux participants.

Biraturaba a initié la mise en place et le fonctionnement de trois synergies: une synergie provinciale à Mwaro et deux synergies communales (Bisoro et Kayokwe) de la même province. Chaque synergie était composée de 10 OSC, en majorité des antennes des grandes OSC basées à Bujumbura du fait qu'il y a très peu d'OSC basées dans la province ou dans les communes. Les membres étaient des OSC qui luttent pour les droits de l'homme, des organisations des jeunes, des organisations féminines, des syndicats et des organisations qui interviennent dans le développement. Tous les représentants de ces synergies sont des personnes vivant et travaillant dans la province (pour la synergie provinciale) ou dans les communes respectives (pour les synergies communales).

Les membres de chaque synergie se rencontrent mensuellement pour discuter sur certaines questions / problème qui intéressent la vie socioéconomique de leur province (justice, gouvernance, éducation, santé, etc.) ou de leur commune. Les discussions portent sur la compréhension du problème identifié (centrée sur des évidences), des solutions possibles et l'identification des acteurs porteurs de ces solutions. Quand les positions sont claires et communes, les OSC contactent les autorités concernées pour leurs partager leurs points de vue et voir ensemble ce qu'il faut faire. Si les évidences ne sont pas disponibles pour les problématiques identifiées, les OSC recours à des recherches qu'elles mènent elles-mêmes (collecte des données) ou font appel à des expertises externes. Afin de favoriser le partenariat avec les autorités (tout en restant politiquement neutres), ces recherches sont réalisées en accord avec ces dernières. Les résultats des recherches sont restitués à différentes parties prenantes concernées par la question et pouvant contribuer dans sa résolution.

Cette façon de faire a été progressivement adoptée par les synergies locales et a déjà prouvé des résultats dont quelques exemples suivants:

- Contribution dans l'élaboration des PCDC (2012-2013): Dans le processus d'élaboration des PCDC, il est prévu d'organiser des consultations de base au niveau des collines; en deuxième position, des représentants des collines (élus par les participants dans les consultations collinaires et les membres des conseils collinaires) se réunissent au niveau des zones pour rassembler et mettre en commun les conclusions de toutes les collines de la même zone. Les conclusions des zones sont envoyées au niveau communal. A ce niveau, une dernière consultation est organisée en faveur des représentants des différentes zones pour conclure sur les priorités communales qui doivent figurer dans le document de PCDC. Une fois le document élaboré, il est présenté aux membres du conseil communal pour adoption. Pour mieux contribuer dans ce processus, les membres des synergies communales se sont consultés pour discuter des priorités qui devaient figurer dans les nouveaux PCDC. Par après, ils se sont répartis en équipes pour participer dans les réunions des consultations de base au niveau des collines pour introduire leurs points de vue. Ceci a été un bon succès du fait que certains membres des synergies ont été élus pour représenter les autres au niveau des consultations des zones et de la commune. Une fois les documents provisoires disponibles, les deux synergies, avec l'appui de Biraturaba ont influencé les autorités administratives des deux communes pour organiser des ateliers d'échanges sur le contenu de ces documents avant l'approbation par le conseil communal. L'objectif était d'impliquer les catégories de personnes qui n'avaient pas participé dans le processus de consultations notamment les natifs vivant en dehors des communes mais qui sont influents dans la commune et dans le pays, les représentants des institutions publiques basées dans les communes et les autres OSC/ONG qui travaillent dans les communes. L'un des indicateurs de l'influence des synergies sur le contenu des PCDC a été le fait que la Gouvernance a été introduite dans les axes d'intervention des PCDC.
- Création d'un cadre d'échange pour améliorer les performances du secteur de l'éducation: avant 2015, la province Mwaro était parmi celles qui avaient les meilleures performances dans le secteur de l'éducation au niveau national. Cependant, depuis 2016, il a été constaté que les performances diminuent progressivement jusqu'à atteindre des moyennes inférieures à 50% au test fait à la fin de l'Ecole Fondamentale. A titre d'exemple, la province Mwaro a été classée 16ème sur 18 provinces en 2016, avec une moyenne de 49,1%; 18ème (donc dernière) avec une moyenne de 47,82% en 2018. Face à ce problème, tous les acteurs faisaient ce malheureux constat mais aucune action et aucun cadre pour en discuter. La synergie provinciale a fait un débat interne sur cette question et a proposé à Biraturaba si un débat provincial pourrait être facilité. Biraturaba a consulté les autorités provinciales (administration et éducation) et tout le monde a accueilli la proposition avec enthousiasme. Ainsi, sous le patronage du Gouverneur de Province et du Directeur provincial de l'enseignement, un débat a été organisé par Biraturaba avec la participation des représentants des parents, des natifs de la province Mwaro qui exercent les grandes fonctions en dehors de la province, les autorités communales (administratives et de l'éducation), des représentants des enseignants (syndicats) et des OSC membres de la synergie.
Au cours de ce débat, des contraintes et des recommandations ont été formulées. L'une des contraintes identifiées est que les enfants ne sont pas bien encadrés surtout dans la phase préparatoire au test national et que les DCE (Directions Communales de l'Enseignement) n'ont pas de budget et ont des difficultés pour disponibiliser des exercices harmonisés et dans la logique de test types.

- Rompre le tabou sur la fiscalité des communes (civisme fiscal): Dans les communes de Bisoro et Kayokwe, comme ailleurs dans le pays, la fiscalité des communes ne se discute pas. Pour amorcer le débat, les membres des deux synergies ont d'abord essayé de comprendre si les parties prenantes, essentiellement les commerçants, les percepteurs et les autorités communales auraient des problèmes dans ce domaine. Des consultations ont été menées dans chaque groupe et le constat a été que tout le monde avait des problèmes: (i) pour les commerçants, le grand problème était la double taxation (taxe communale et impôt payé à l'OBR) ce qui est contraire à la loi nationale; (ii) pour les autorités communales, les recettes perçues étaient inférieures aux attentes, elles soupçonnaient des cas de malversation mais ne savaient pas comment s'y prendre; (ii) pour les percepteurs, le grand problème était que leurs primes de 10% des recettes versées n'étaient pas payées correctement. Donc, on a conclu qu'un débat autour de cette question intéresserait tout le monde. Ainsi, chacune des deux synergies a approché l'administrateur communal pour lui proposer une activité de faire des observations les jours de marchés pour documenter des pratiques, des contraintes et des facilités de collecte des taxes communales, ce qu'on a appelé "Marchés Témoins". Chaque synergie a produit un rapport qu'elle a partagé avec les autorités communales et provinciales. Il a été observé que les jours de ces marchés témoins, les recettes ont systématiquement augmentées sur tous les marchés. Sur base de ces rapports, des ateliers d'échange ont été organisés dans chaque commune et étaient facilités par un délégué du Gouverneur de province. Les participants étaient les autorités communales, les percepteurs des taxes communales, les représentants des commerçants dans la commune, les représentants de l'OBR (Office Burundais des Recettes) dans la province et les membres de la société civile. Chaque acteur a pu exprimer ses contraintes et ensemble on a essayé de trouver des solutions. Par exemple, les percepteurs ont confessé qu'ils subtilisaient une partie des montants collectés pour subvenir à leurs besoins parce que les communes ne payaient pas régulièrement leurs primes; les commerçants ont mentionné le problème de double taxation et ont sollicité de clarifier les limites entre les taxes communales et celles de l'OBR. Suite à ces débats, les primes des percepteurs sont régulièrement payées, les doubles taxes ne sont plus et les taxes communales ont augmentées dans les deux communes. Par exemple, pour la commune de Kayokwe, les recettes communales annuelles ont augmenté de 55%, passant de 90 millions à 140 millions de francs burundais.
- Facilitation des débats sur la problématique de l'eau potable dans les communes de Bisoro et Kayokwe: chaque synergie communale a pu convaincre les autorités communales pour organiser des séances où différentes parties prenantes peuvent discuter sur le problème de l'eau potable dans chaque commune. Ces séances ont été organisées, conjointement par les synergies et les communes respectives avec l'appui financier de Biraturaba. Dans chaque commune, le Président de la Régie Communale de l'Eau a été invité à faire une présentation de la situation suivie par un débat de tous les participants. Deux grandes contraintes ont été conclues: (i) les réservoirs ne sont pas couverts et des individus y lavent souvent des habits; (ii) des points d'eau qui n'ont pas de gestionnaires et sans entretiens. Il a été décidé que la régie communale mobilise tous les usagers pour nettoyer les réservoirs et y mettre des couvercles solides; de sensibiliser les usagers de l'eau pour des travaux d'entretien et de mettre en place des comités de point d'eau. Suite à ces débats, tous les réservoirs d'eau ont été systématiquement nettoyés et couverts, et des comités de points d'eau ont été créés et sont fonctionnels.

5.1. SILC est un outil très efficace de lutte contre la pauvreté et d'autonomisation

Avec le modèle SILC, il a été constaté que le programme permet un développement intégral qui touche tous les aspects de la vie humaine des membres des groupes et les membres de leurs familles respectives.

- **De l'extrême pauvreté au bien être familial et en si peu de temps**

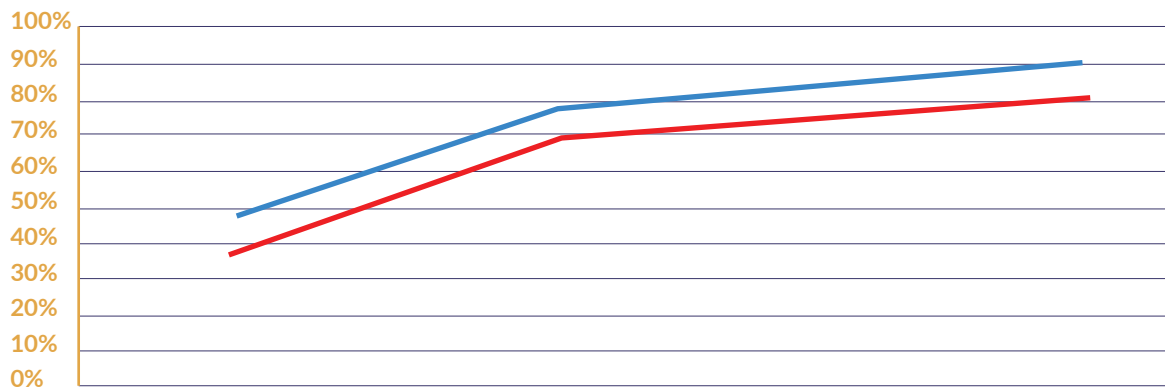
L'enquête réalisée au cours de juillet - août 2019 a montré que les membres des SILC quittent le niveau d'extrême pauvreté après seulement une année et quittent le niveau de pauvreté après seulement deux ans.¹⁵ Tout cela sur base de leurs propres moyens. L'intervention de Biraturaba consiste uniquement dans la formation et le coaching. Voici une courbe qui montre l'évolution moyenne du niveau de revenu journalier par membre de SILC sur une période de 3 ans.



En même temps, le niveau de sécurité alimentaire et le taux de couverture des besoins primaires des familles des membres des groupes SILC augmentent très rapidement et d'une manière très significative. Dans les ménages des membres des groupes SILC, les taux moyens d'accès régulier à au moins 3 repas par jour sont passés de 49,35% à 89,58% pour les enfants et de 37,79% à 80,59% pour les adultes dans une période de 3 ans. En même temps, le niveau de couverture globale des besoins familiaux est passé de 36,8% à 72,20%. Les graphiques suivant montrent l'évolution des taux d'accès à au moins 3 repas par jour et de couverture des besoins primaires sur une période de 3 ans après l'adhésion au SILC.

¹⁵ D'après les indicateurs de la Banque Mondiale, on est en état d'extrême pauvreté lorsque l'on vit de moins d'1\$ par jour; en état de pauvreté lorsque l'on vit de moins de 1,9\$ par jour.

Evolution du niveau d'accès à au moins 3 repas par jour dans les ménages des membres des groupes SILC



Avant SILC

Apres 1 an

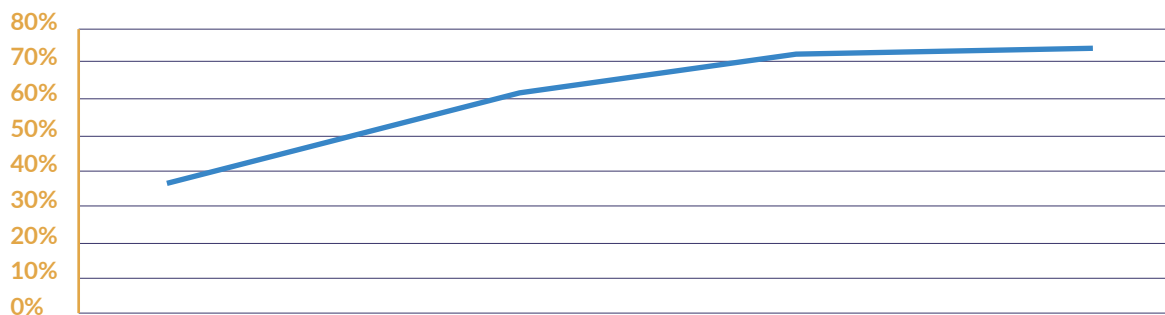
Apres 2 ans

Apres 3 ans

— Pour les enfants

— Pour les adultes

Taux moyens de couverture des besoins primaires dans les ménages des membres des SILC



Avant SILC

Apres 1 an

Apres 2 ans

Apres 3 ans

Cette évolution du niveau de revenu et de couverture des besoins primaires s'accompagne par toute une transformation dans la manière de penser, de gérer et d'initier qui leur permet d'évoluer continuellement en termes de métiers et de bien être. Ci-après, on donne l'exemple de Madame Chantal et son mari, sachant que de tels exemples sont multiples.

IRAKOZE Chantal



IRAKOZE Chantal a adhéré dans un groupe SILC en 2014. Elle vivait dans la périphérie de Bujumbura (zone Butere-re), n'avait aucune activité et la famille survivait uniquement grâce aux efforts de son mari qui faisait le « taxi-vélo », avec des revenus insuffisants (variant de 1 à 1,6\$ par jour).

Les épargnes des deux premières semaines (équivalent d'1 \$) lui ont été prêtées par sa voisine, également membre d'un SILC.

Après cette période, elle a contracté un crédit équivalent à 3 \$ et a démarré un petit commerce des légumes. Lors de la réunion suivante du groupe (semaine suivante), elle remboursé ses dettes (celle de sa voisine et celle de son groupe) et a contracté un deuxième crédit.

Après chaque remboursement, elle contractait un autre crédit pour agrandir son activité. Surpris par cette évolution rapide de sa femme, son mari a également rejoint un groupe SILC. Après une année, son mari s'est inscrit à une autoécole et a pu avoir son permis de conduire; il a quitté le "taxi-vélo" pour devenir chauffeur de "taxe-voiture". Entre temps, sa femme a gagné la confiance des vendeurs et acheteurs de légume, elle a loué un local au marché central de la ville (communément appelé "COTEBU") et est devenu le point de connexion entre les producteurs et les vendeurs de légumes: elle se considère comme "Manager". Seulement dans une période de 3 ans (en 2017), ils ont acheté une parcelle et se sont construit une maison d'habitation avec branchement à l'eau et l'électricité. Actuellement (2019), 5 ans après, ils ont construit deux autres petites maisons de location. L'année prochaine (6 ans plus tard), ils planifient d'acheter une voiture pour que le mari puisse utiliser son propre taxi.

● De la manipulation à l'autonomie, de la vulnérabilité à la résilience

Au Burundi, comme ailleurs en Afrique, les pauvres qui n'ont pas accès aux services financiers formels subissent des manipulations économiques et sociales qui font que les riches exploitent les plus pauvres pour s'enrichir davantage et les pauvres deviennent davantage pauvres et de plus en plus vulnérables. Deux pratiques sont les plus couramment rencontrées: (i) L'usure: quand les pauvres ont besoin d'argent, ils contractent des dettes à des gens plus aisés (commerçant, politiciens, fonctionnaires, etc.) avec des taux d'intérêts énormes, pouvant dépasser 100% par trimestre; et (ii) l'escroquerie: les escrocs utilisent des stratégies variées dont les plus courant sont la création des associations communautaires (notamment des tontines) à travers lesquelles ils promettent aux pauvres des crédits ou des dons plus intéressants mais que pour y accéder, il faut d'abord faire des cotisations. Une fois que les pauvres ont cotisé, les escrocs responsables de ce genre d'associations partent avec tout l'argent collecté, en profitant du système de gestion opaque de ce genre d'association.

Dans les groupes SILC, la gestion est transparente, tous les membres ont le même niveau de responsabilité et toutes les décisions sont prises ensemble et cela rassure les membres. En plus, les taux d'intérêts sont fixés par les membres et sont en moyenne de plus ou moins 10% sur une période moyenne de 3 mois; et les intérêts générés leur reviennent sous forme de dividendes à la fin du cycle.

Bandusha Jean de Kirekura (commune Mutimbuzi), un riziculteur.



Avant d'adhérer au SILC, j'étais obligé de contracter des dettes auprès des usuriers pour pouvoir me procurer des intrants. Souvent, je prenais une dette de 100.000 BIF et devais rembourser 200.000 BIF après 3 mois (soit 100% d'intérêt), avec des pénalités de 70.000 BIF par mois de retard si je n'arrivais pas à rembourser à temps. Vous comprendrez que dans ces conditions, ce sont les usuriers qui profitaient plus à nos activités. En outre, celui qui te fait un crédit a tendance à te dominer même moralement.

S'il t'a fait 100 mille, il va raconter qu'il t'a donné un million pour montrer combien tu es petit à son égard. Nous cultivions pour eux et nous ne pouvions rien faire d'autres, nous étions obligés d'accepter ces conditions. Il est impossible de se développer sur base de l'usure, par contre, on risque de s'enfoncer.

Si tu n'arrives pas à rembourser à temps, il devient impossible de le faire et tu dois leur céder ton terrain. SILC est venu comme une solution miracle à notre problème. Après avoir adhéré dans un groupe SILC,

j'ai contracté le même montant de crédit de 100.000 BIF à rembourser dans 3 mois, avec intérêt de 10%. C'est-à-dire que j'ai remboursé 110.000 BIF au lieu de 200.000 BIF chez les usuriers, donc j'ai sauvé 90.000 BIF. En plus les intérêts que je paye me reviennent. Après notre premier cycle, j'ai reçu 52,9% de mes épargnes annuelles comme dividendes. En plus, dans le groupe, on est respecté et on respecte les autres, il y a de l'amour et de la discrétion entre les membres. Maintenant toute la production de mon champ de riz m'appartient et c'est la première fois dans mon histoire.

Avec la production et l'argent que j'ai reçu à la fin du cycle (épargne plus dividendes), j'ai acheté des matériaux de construction et d'ici une année (avec la prochaine récolte et le prochain partage), je compte finir la construction et vivre désormais dans ma propre maison. Je sens mon avenir meilleur, grâce à ce que nous avons appris. Que Dieu bénisse ceux qui nous ont apporté cette méthode.

Nzeyimana Spès, une jeune femme veuve et mère d'un enfant.



Pour survivre avec mon enfant, après la mort de mon mari, j'ai initié le petit commerce de vente des arachides grillées mais sans capital. Je prenais des arachides chez des boutiquiers et je devais rembourser le double du prix après avoir vendu. Comme je devais aussi payer la ration pour moi et mon enfant, mon activité n'a pas eu de succès et j'ai arrêté juste après quelques semaines. Pour tenter d'avoir un capital propre, j'ai adhéré dans une tontine de 8 personnes où on payait 700 BIF par semaine;

je faisais le travail journalier (à la tâche) pour avoir quoi à manger et la cotisation. L'argent était géré par le Trésorier et quand nous avons déjà cotisé 6 fois, il est parti avec toute la somme déjà collectée. Par après, j'ai tenté une deuxième chance en intégrant une autre tontine de 12 personnes où on cotisait 1.000 BIF par semaine.

Après avoir cotisé 10 fois, le même phénomène s'est produit. Cela a créé un grand désespoir en moi par rapport à l'avenir. C'est dans cet état de désespoir qu'une amie de mon quartier est venue m'expliquer le fonctionnement de SILC et me proposait d'intégrer son groupe. J'ai refusé parce que pour moi, les associations ne font rien d'autre que de voler les pauvres. Il m'a demandé de venir assister dans leur réunion, à titre d'observateur et je l'ai fait. C'est au cours de cette réunion que j'ai constaté que la gestion de SILC était différente des autres associations que j'avais connues, tout était transparent et toutes les décisions se prenaient par tous les membres ensemble; cela a inspiré ma confiance de tenter encore une fois ma chance. J'ai adhéré au groupe et après quelques semaines, j'ai eu mon premier crédit qui m'a permis d'initier une activité de petit commerce. Actuellement, j'ai déjà reçu 3 crédits et je rembourse facilement.

Mon activité prospère, je n'ai pas de problème de ration et j'ai même déjà commencé à faire des investissements pour l'avenir. Mon espoir est revenu et je prospère progressivement. Avec le SILC, je ne pourrais pas revenir en arrière.

5.2. SILC est un instrument de gestion du phénomène de migration

Au Burundi, comme ailleurs dans la région de l'Afrique de l'Est et en Afrique, les jeunes chômeurs ont tendance à migrer vers les grandes villes (capital du pays) et rêvent d'aller à l'étranger pour tenter leur chance de trouver du travail. Ils vivent souvent dans le désespoir, certains mêmes adoptent des comportements de violences et le banditisme. Avec le SILC, il a été constaté que les jeunes qui y adhèrent arrivent à créer des emplois (pour leur propre compte et pour les autres jeunes), à se stabiliser et avoir de l'espoir dans l'avenir. Cela a été observé dans les provinces rurales notamment à Makamba et Mwaro où Biraturaba encadre des jeunes à travers le modèle SILC.

NSHIMIRIMANA DEO est un jeune chômeur de Mwaro



NSHIMIRIMANA DEO est un jeune chômeur de Mwaro, diplômé depuis 2015 comme Instituteur.

En 2017 (après 2 ans de chômage) alors qu'il cherchait des moyens pour aller à Bujumbura (capital du Burundi) et delà tenter sa chance pour aller à l'étranger, il a été sensibilisé sur le modèle SILC et a pu créer un groupe avec d'autres jeunes chômeurs.

Après quelques semaines, il a contracté un petit crédit qui lui a permis d'ouvrir un petit salon de coiffure (avec une seule tondeuse). Il a commencé avec un capital de 40\$ et actuellement (dans une période de moins de 3 ans) il a amélioré son salon, a ouvert une boutique, fait des services de transfert électronique d'argent et est actionnaire dans un petit restaurant.

Il dispose d'un capital équivalent à 1.177 \$. Ses idées d'aller à Bujumbura ou à l'étranger lui ont quitté, il ne cherche plus du travail, il emploie 4 autres jeunes et paie la scolarisation de ses trois petits frères. Il compte, avec les autres membres de son groupe créer une grande coopérative et devenir des piliers du commerce dans la province.

5.3. SILC est un outil de dignification humaine, de guérison du trauma et de cohésion sociale

● Du sentiment d'humiliation à l'estime de soi, de la marginalisation à l'intégration.

« Notre société n'est pas seulement organisée de façon à ce que ceux qui ont de l'argent puissent acheter des produits de luxe (...). Elle est aussi organisée de façon à ce que ceux qui n'ont pas d'argent soient obligés de le payer tous les jours par des humiliations mesquines et par des inconforts absolument inutiles ¹⁶ »

Dans les communautés où travaille Biraturaba, les plus pauvres n'ont pas de ressources et vivent de l'argent au jour le jour. Ils doivent travailler et gagner de l'argent chaque jour pour pouvoir survivre. Le travail n'étant toujours pas disponible, des pauvres sont obligés de faire des activités humiliantes qui dégradent leur dignité et les marginalisent dans leur société. Il s'agit notamment de la mendicité, de la fouille dans les décharges (immondices), de la prostitution, etc.

Grâce à leur adhésion au SILC, des gens de cette catégorie ont pu initier des AGR dignes et ont abandonné les anciennes activités et d'une manière très rapide. Ils ont pu rapidement rétablir leur dignité humaine et s'intégrer dans leur société, peu importe leur origine sociale ou ethnique.

L'expérience vécue par Biraturaba montre que la marginalisation sociale est plus causée par les différences des conditions de vie plutôt que de l'ethnie elle-même. Voici quelques témoignages illustratives de ces situations.

¹⁶ A ma guise, Chronique 1943-1947, Banc d'essai, Agone, ORWELL Georges, pp. 256-257, 2008.

■ Nyandwi Margueritte, une femme de l'ethnie Batwa qui vivait de la fouille dans une décharge.



« Depuis longtemps, mon activité principale a été la fouille dans les immondices de la décharge de Buterere. En plus de l'humiliation dont j'étais victime, je ne parvenais pas d'assurer qu'un seul repas par jour pour moi et mes enfants. J'étais très malheureuse et très marginalisée. Quand j'ai entendu parler des groupes qui font épargnes et qui se donnent des crédits dans mon quartier, j'ai été très curieuse, estimant qu'un jour je pourrais également bénéficier d'un crédit et me libérer de la décharge. Cependant, à cause de la situation sociale dans laquelle je vivais (comme fouilleur de la décharge

et comme Mutwakazi), aucun groupe n'a pas voulu me recevoir comme membre. Les animateurs de Biraturaba m'ont conseillé d'aller chercher d'autres personnes qui sont dans des situations similaires à la mienne et j'ai pu constituer un groupe des femmes Batwa.

Nous avons été formées et nous avons commencé nos activités d'épargne, de crédit et de solidarité. Avec ce que je tirais de la décharge, j'ai pu épargner régulièrement pendant 6 semaines (à raison de 300 BIF par semaine), ce qui m'a permis d'acquérir mon premier crédit de 5.000 BIF. C'était une grande fierté parce que depuis que je suis née, c'était la première fois que des gens me fassent confiance en m'offrant un crédit.

Ainsi, j'ai commencé à fabriquer des beignets que je vendais dans mon quartier et je ne suis plus retournée dans la décharge. Dans les semaines suivantes, j'ai terminé de rembourser le crédit et contracté un autre pour améliorer mon petit commerce et ainsi de suite. Aujourd'hui, je parviens aisément à nourrir mes enfants trois fois par jours, à acheter des habits pour les enfants et moi-même. Maintenant je suis comme les autres et les autres personnes non Batwa ne me méprisent plus. Finalement les humiliations que je subissais étaient plus liées à ma situation de pauvreté. Pour moi, la vraie marginalisation est faite par les riches envers les pauvres.

J'ai beaucoup d'espoir et je planifie déjà mon avenir. J'ai commencé la culture du riz en louant un terrain de 0,25ha. Avec la récolte, je serais capable de louer un terrain de 0,5 ha l'année prochaine; à sa récolte, j'aurais des ressources pour louer un terrain d'1 ha l'année suivante et avec sa récolte, j'aurais des ressources pour commencer à construire ma propre maison.

Niyonzima Odette, une ancienne prostituée



Moi et mes deux petits frères avons perdu les parents à mon jeune âge. Pour survivre, j'ai été entraînée dans la prostitution par des femmes de mon entourage, prétendant m'aider. Comme je n'avais rien d'autre à faire, j'ai été obligée de rester dans ce maudit métier. La prostitution tue, fatigue beaucoup et déshonore.

De cette prostitution, j'ai eu 4 enfants qui ne connaissent pas leurs pères et j'ai attrapé le VIH. J'ai été sensibilisée par un agent villageois de Biraturaba qui vit dans notre quartier pour intégrer un groupe SILC, chose que j'ai acceptée avec résistance du fait que les associations auxquelles je suis appartenue antérieurement m'avaient toutes déçues à cause des malversations et du vol.

Après quelques semaines d'épargne, j'ai contracté un crédit de 10.000 BIF que j'ai utilisé pour initié un petit commerce des tomates et du poisson (indagara). Chaque fois que je remboursais, je contractais un autre crédit et mon commerce s'est progressivement amélioré. Avec les conseils des membres de mon groupe et du fait que j'avais désormais de ressources pour vivre, j'ai abandonné la prostitution, j'ai fait inscrire mes enfants à l'Etat Civil et je les ai envoyés à l'école. Pour diversifier mes ressources, j'ai commencé des activités agricoles en plus du petit commerce. J'ai ouvert un compte dans une Institution de Microfinance et j'ai déjà bénéficié d'un crédit assez consistant, en complément de SILC et j'ai pu construire ma propre maison. J'ai déjà aidé trois autres prostituées à quitter ce métier et elles ont intégré des groupes SILC.

Maintenant j'ai la paix puisque j'ai réintégré la société; mes enfants ont commencé à suivre des enseignements religieux pour être baptisés.

Ndayisenga Jeannette, une ancienne fille de la rue qui est en train de terminer ses études secondaires.



J'ai perdu mon père en 2005 alors que j'avais seulement 4 ans. Ma mère nous a éduqué seule, moi et mes petits frères. Quand j'ai atteint la 7^{ème} année, la santé de ma mère est devenue très fragile et on avait des difficultés pour manger. A ce moment, j'ai quitté l'école et je suis allée dans la rue pour quémander. Je pouvais passer plusieurs jours sans retourner à la maison.

En 2015, une femme de mon quartier m'a invité chez elle, elle m'a donné à manger et nous avons discuté sur ma situation et elle m'a suggéré de reprendre l'école. Comme elle était membre d'un groupe SILC, elle m'a proposée d'intégrer un groupe, elle a accepté de payer mes premières cotisations et de m'encadrer pour mener des activités du petit commerce qui n'exigent pas beaucoup de temps mais qui pourraient me permettre de vivre et payer les frais de scolarité.

C'est comme cela que j'ai intégré un groupe SILC et repris les études. Après quelques semaines, j'ai pris un crédit et j'ai démarré un petit commerce de légumes. Actuellement, je paie la ration à la maison, j'ai fait la réfection de notre maison et je vais terminer l'école secondaire l'année prochaine.

● **De la division à la réconciliation, du trauma à la guérison**

La réconciliation est une chose importante sur laquelle les membres des groupes SILC insistent surtout dans le contexte du pays qui est dans une tradition autoritaire et qui a connue une succession de guerre civile. A travers le groupe SILC, les gens peuvent s'exprimer librement et parler de leurs problèmes sans craindre aucun risque. Le groupe SILC devient en groupe d'amis ou de frères. Cela permet à ce que les gens s'entraident aussi à trouver des solutions à leurs problèmes, par des conseils, des changements d'attitudes, de la médiation, etc. Beaucoup de conflits familiaux et communautaires ont été déjà réglés pacifiquement à travers des groupes SILC et il existe beaucoup de cas de réconciliation. En même temps, beaucoup de membres des groupes SILC souffrant du traumatisme ont été guéri par le simple fait de trouver un cadre de confiance où ils peuvent exprimer leurs blessures sans être jugés.

Photo 1: Un groupe SILC dans une réunion d'épargne et de crédits



Irène et Gode sont des voisines qui vivait une situation de haine. Irène a perdu son mari et était convaincue que c'est Gode qui l'avait empoisonné.

Irène: Mon mari est tombé subitement malade alors qu'il venait de chez Gode. Sa santé s'est dégradée très rapidement et après quelques jours il est mort. J'ai accusé Gode de l'avoir empoisonné et du fait qu'elle n'est pas venu le voir pendant sa maladie, c'était pour moi une preuve que j'avais raison. Avec le temps, je continuais de l'accuser et ma haine grandissait, j'avais même interdit à mes enfants de mettre pied chez elle ni de jouer avec ses enfants. Je cherchais à me venger. Quand j'ai intégré un groupe SILC, on s'est retrouvé dans le même groupe et j'ai tenté d'abandonner. Quelques amis m'ont conseillé de rester et m'ont proposé d'en parler lors de la réunion suivante après les opérations d'épargne et crédit. Effectivement, nous avons parlé, je l'ai accusé devant les autres membres du groupe. On lui a donné la parole et après son intervention, j'ai compris que finalement elle n'avait aucune responsabilité sur la mort de mon mari.



Gode : elle m'a accusé à tort d'être à l'origine du décès de son mari et avait raconté cela à tout le quartier. Là où je passais, les enfants fuyaient, on me traitait comme une sorcière. J'étais très malheureuse et je pensais déjà à déménager pour avoir la paix.

Heureusement, nous nous sommes rencontrées dans le groupe SILC et les membres ont traité notre cas. On nous a donné du temps pour nous exprimer après quoi tout le monde a compris que je n'avais aucune responsabilité sur cette mort. C'est alors qu'on s'est réconcilié en nous embrassant. Depuis lors, nous sommes devenues de vraies amies. Maintenant nous avons une très bonne collaboration et nous vivons toutes en paix.

Ntanyungu Mariam, une femme veuve qui a guéri du trauma suite au groupe SILC.



J'ai perdu mes deux premiers enfants et quelques temps plus tard, mon mari les a suivis. J'ai perdu la tête et je ne comprenais pas pourquoi je dois continuer à vivre. Je me suis enfermée sur moi-même, je n'avais confiance en personne car je pensais que les miens auraient été empoisonnés, je ne voulais parler à personne et je n'arrivais pas à avoir le sommeil comme il faut. Des cauchemars étaient réguliers. J'avais même des difficultés d'avoir des moyens pour survivre. Une de mes voisines du quartier est venue m'expliquer le fonctionnement du SILC et m'a invité de rejoindre son groupe si je veux en me montrant comment le groupe peut être utile pour me prendre en charge. C'est comme ça que j'ai intégré un groupe SILC. Dans ce groupe, on avait l'habitude d'échanger après les opérations d'épargnes et crédits.

Après quelques semaines d'hésitation, j'ai pu gagner la confiance dans les membres du groupe et j'ai pu raconter ma situation. Les membres du groupe m'ont conseillé aussi d'en parler avec les membres de la famille, chose que j'ai faite. Depuis lors, j'ai guéri: je n'ai plus de cauchemars et je dors profondément. Je ne savais pas que le Groupe SILC, en plus de me rendre des services financiers allait également me servir de thérapie.

5.4. SILC est un outil de renforcement socioéconomique de la femme et de l'harmonie familiale

Il a été constaté que dans les milieux d'intervention de Biraturaba, comme ailleurs dans le pays et dans la région, les femmes dépendent de leurs maris en ce qui concerne les revenus. En plus, du fait de la tradition autoritaire caractérisé par la conception patriarcal du chef (vécue et acceptée par tout le monde), les femmes ne font pas d'effort pour gagner de l'argent car conçoivent que leurs maris sont là pour cela: c'est le chef qui doit penser et pourvoir dont on a besoin.

Dans le milieu rural, les femmes travaillent la terre pour produire les aliments pour la famille et en ce qui concerne l'argent, elles attendent tout de leurs conjoints. Dans les milieux urbains, les femmes restent souvent à la maison pour faire la cuisine et autres activités ménagères; les femmes ne cherchent pas à gagner de l'argent que quand elles deviennent veuves (donc chef). Comme la majorité des hommes sont pauvres et les conditions de gagner de l'argent sont dures, ils n'amènent pas assez d'argent à la maison pour couvrir tous les besoins. Cette situation est à la base de beaucoup de conflits familiaux.

L'introduction de SILC dont les membres des groupes sont à plus de 60% des femmes, a permis aux femmes de trouver des cadres d'échange qui leur ont permis de changer positivement leur mentalité, d'accéder aux services financiers leur permettant de créer des AGR et de gagner leurs propres revenus. Elles contribuent sensiblement dans les dépenses familiales et dans la plupart des cas, les conflits ont été résolus, il y a plus d'harmonie dans la famille, les couples collaborent davantage, les familles se développent et les enfants s'épanouissent.

Ntakirutimana Lucie, une femme qui attendait tout de son mari et qui est devenue le pilier du développement familial



Avant le SILC, moi je ne faisais que des activités ménagères. Je ne voulais même pas travailler parce que mon mari était là et son rôle était de m'entretenir et de faire vivre sa famille. Dans mon entendement, c'était cela le rôle du chef de famille. Mon mari était déjà membre d'un groupe SILC quand on s'est marié, il m'a proposé d'intégrer un groupe SILC et j'ai refusé.

Il m'a proposé de me chercher un peu d'argent pour initier une activité commerciale et j'ai refusé.

Mais chaque fois que j'avais besoin de quoi que ce soit, je lui demandais de l'argent et quelque fois je demandais plus qu'il n'en avait. S'il ne m'en donnait pas, j'étais fâchée et quelques fois on faisait la bagarre. Un jour je lui ai demandé de l'argent pour que je puisse aller visiter une amie malade et il ne m'a rien donné et il m'a insulté en disant "les femmes qui ne travaillent pas, tu penses que je suis une banque"? Je me suis énervé et sentie humiliée.

En plus, il est allé raconter cela à une femme voisine avec qui ils sont dans un même groupe et il lui a dit: "si j'avait une femme qui travaille comme toi, je pourrais même acheter un avion". Cette femme est venue me raconter cela et je me suis énervée davantage. C'est à ce moment que j'ai commencé à réfléchir et j'ai décidé que je dois à tout prix réhabiliter ma dignité perdue, vivre librement sans dépendre d'une autre personne qui a deux pieds et deux bras comme moi. Pour cela, je devais même utiliser mon propre capital. J'ai ainsi intégré un groupe SILC, qui après avoir épargné 10.000 BIF m'a accordé un crédit de 30.000 BIF, c'était en 2010. J'ai acheté un petit sac de riz que j'ai revendu en détaillant. Après avoir remboursé, j'ai contracté un autre crédit de 50.000 BIF, puis de 80.000 BIF et ainsi de suite. Par après mon commerce s'est amélioré et en plus, j'ai commencé à louer des terrains pour cultiver le riz et fabriquer des briques à vendre. A un certain moment, mon mari voulait acheter une parcelle mais n'avais pas assez d'argent pour cela. Comme j'en avais, je lui ai donné ce qui manquait et nous avons acheté la parcelle.

C'est à ce moment qu'on a commencé à dialoguer et à collaborer dans le développement de nos activités. Actuellement, nous avons construit une maison dans laquelle nous vivons (avec de l'eau et électricité), et nous avons deux autres maisons en location. Personnellement, j'ai une boutique au marché central de Bujumbura, j'ai un point de vente du riz dans une rizerie, j'ai des terrains rizicoles de 2,5 ha et 2 parcelles dans un lieu résidentiel.

5.5. SILC est une véritable école de la démocratie

A l'intérieur d'un groupe SILC, les membres apprennent par action des valeurs démocratiques qui, progressivement, s'enracinent dans leur manière de vivre et qui finalement deviendront leur culture. En effet, à travers SILC, les membres expérimentent les pratiques et les effets positifs:

- Des élections libres, transparentes et paisibles des responsables: dans chaque groupe, on élit un comité de gestion dont le rôle n'est que de facilitateur, être au service des autres membres. Aussi, les membres de ces comités sont élus sur base des critères de leadership que tous les membres apprennent préalablement. Chaque comité a un mandat précis, souvent un ou deux ans. Au cours de ces élections, personne n'est indifférent, tout le monde est candidat et tout le monde doit élire. C'est pourquoi on n'a jamais observé des conflits internes liés à l'occupation des postes au sein des groupes SILC;
- De la participation et du contrôle citoyens: dans un groupe, tous les membres ont le droit et surtout le devoir de participer dans les réunions du groupe et d'apprendre par cœur les décisions prises; toutes les décisions sont prises en séances plénières et après consultation de tous les membres, le comité de gestion ne peut prendre aucune décision moindre soit-elle à lui-seul;
- Du respect de l'ordre public et des droits des autres, notamment la ponctualité et le non dérangement lors des réunions: Les réunions des groupes SILC sont toujours à l'heure (si par exemple une réunion est prévue à 9h00, à 9h00 elle commence peu importe le nombre de membres présents): tout retard non dûment justifié est taxé d'amande (inscrites dans le ROI du groupe) et tout dérangement qui viendrait distraire ou perturber le bon déroulement de la réunion est aussi taxé d'amande;
- De la prévention et de la gestion des conflits communautaires: dans chaque groupe, les membres sont conscients des méfaits qu'un conflit interne peut causer sur la vie du groupe et surtout sur les bénéfices de chaque membre. Ainsi, chacun est engagé à lutter contre toute source de conflits dans le groupe. Pour ce faire, un temps d'échange est réservé à la fin des opérations, et s'il y a des différends entre les membres, on procède à une médiation conciliatrice. s'ils constatent des conflits dans leur entourage, ils ne restent pas indifférents, ils traitent les questions pour analyser les différentes alternatives de solutions et identifient leurs contributions;
- Du respect et de la protection du bien commun: dans chaque groupe, on développe des mécanismes internes de protection des biens communs (argents et documents). Ces derniers sont conservés dans une caisse à 3 cadenas: la caisse fermée est confiée à un membre de confiance (on doit aussi analyser la moralité de son conjoint et autres membres de sa famille, si non on peut décider de conserver la caisse dans un autre endroit jugé plus sûr par exemple à la paroisse) et les trois cadenas sont confiés à 3 personnes différentes sur base aussi de la confiance que le groupe place en chacune;
- De la redevabilité et de la transparence: toutes les réunions du groupe se font en plénière: la caisse est ouverte devant tout le monde et les biens qu'on y a laissés de la réunion précédente sont vérifiés devant tout le monde. Le contrôle se fait à deux niveaux: d'un côté, le comité regarde les écritures dans le document comptable et les comptables de monnaies (2) recomptent l'argent; les deux groupes doivent aboutir aux mêmes conclusions. les mêmes vérifications sont faites à la fin de la réunion avant de fermer la caisse. Les crédits et les assistances sont demandés et décidés en plénière;
- De la planification et de l'évaluation participative obligatoire: dans chaque groupe, à travers son ROI, les membres planifient ce qu'ils vont faire, comment ils vont le faire, et les moyens à mettre en œuvre pour le fonctionnement du groupe. Cette planification se fait ensemble et par consensus. Après un cycle d'une année, on arrête les épargnes et on fait tous les recouvrements des dettes. On fait une évaluation et on planifie pour l'année suivante. A la fin de chaque cycle et début d'un autre, les membres du groupe font une fête en invitant quelques amis;

- De la solidarité communautaire et de la protection sociale: chaque groupe constitue une caisse de solidarité où chaque membre met sa cotisation hebdomadaire. Cette caisse sert à venir en aide (sous forme de don) aux membres lorsqu'ils éprouvent des événements malheureux (maladie, mort d'un proche, emprisonnement, incendie, catastrophe naturelle, etc.). C'est une culture qui, normalement justifie la raison d'être des taxes et impôts qui servent à financer les services publics (s'ils étaient bien gérés en transparence). Cette culture fait que les membres des SILC, bien sensibilisés peuvent payer mieux les taxes et impôts (car comprennent le bien fondé) et deviennent plus exigeants par rapport à leur réaffectation / utilisation;
- Du respect du genre: lorsqu'un groupe est composé d'hommes et de femmes, le comité de gestion de 5 personnes doit contenir au moins 3 femmes. En outre, sans que ce soit une obligation ou une indication, il est à constater que les femmes représentent plus de 60%. Cela indique que SILC est un modèle adapté aux femmes.
- Du respect des équilibres de forces et de la protection des plus faibles: au sein des groupes SILC, chacun fixe un montant minimum d'épargne hebdomadaire: pour garder la liberté et la possibilité des individus, un membre peut épargner au delà de ce montant. Mais pour éviter que ceux qui ont plus de moyens deviennent plus forts et dominant ceux qui en ont peu, personne ne peut épargner plus de trois fois le montant minimum et personne ne peut contracter un crédit de plus de trois fois ses épargnes.

5.6. SILC permet la création des cadres d'expression, d'engagement civique et de plaidoyer

● De l'individualisme à la solidarité communautaire: socle de protection sociale

Dans chaque groupe SILC, on établit un cadre très solide de solidarité entre membres. Chaque groupe dispose d'une caisse de solidarité qui est alimenté régulièrement lors des réunions d'épargnes et de crédits. Cette caisse sert à subvenir aux besoins d'urgence (vol, décès, maladie, etc.) où la personne concernée reçoit des appuis sous forme de dons ou de crédits sans intérêts selon le règlement d'ordre intérieur établi par le groupe. Ainsi, les membres des groupes SILC n'ont plus peur d'être emprisonnés dans les hôpitaux par impossibilité de régler les factures hospitalières, de tomber en faillite suite au vol ou incendie, etc. En plus, un sentiment de fraternité et d'amitié est très renforcé entre les membres: quand un membre est absent, les autres veillent aux soins de ses enfants; quand il est hospitalisé, les autres conviennent sur un calendrier à tour de rôle pour aller le voir et lui apporter à manger; si quelqu'un a une fête, tous les membres font des cotisations (en dehors de la caisse) pour lui venir en aide; etc.

● De l'attentisme à la culture de donner

Au niveau communautaire, les membres des groupes SILC créent une caisse de soutien aux personnes plus vulnérables vivant dans leur entourage. La caisse est régulièrement alimentée par des cotisations individuelles lors des réunions hebdomadaires d'épargnes et crédits. Les appuis concernent essentiellement la scolarisation des enfants en difficulté (les orphelins ou ceux ayant des parents invalides), notamment par l'achat et la distribution du matériel scolaire, mais aussi dans d'autres aspects de la vie en fonction des problèmes identifiés par les membres des SILC eux-mêmes. Il s'agit notamment de la main-d'œuvre pour construire des maisons d'habitation pour les sans abris, de l'aide alimentaire, etc.

Pour plus d'efficacité et de transparence, ces appuis sont coordonnés par les réseaux des groupes SILC et ces derniers collaborent avec l'administration locale dans la mise en œuvre. De cette façon, la solidarité dépasse le cadre d'un groupe SILC pour devenir de plus en plus communautaire. Ainsi, les gens qui attendaient de recevoir des aides pour subvenir à leurs besoins se transforment en donateurs pour les besoins des plus nécessiteux. C'est une sorte de révolution silencieuse qui encourage l'amour concrétisé par une culture du don. Il est très agréable de constater **la joie de donner** que les membres des groupes SILC rayonnent. Lors de nos visites de terrain, un membre d'un groupe SILC a dit ceci: "nous sommes très contents de notre évolution. Pas seulement nous avons les moyens de prendre en charge les besoins de nos propres familles, mais également nous contribuons pour l'éducation des enfants de toute notre communauté; **nous sommes devenus l'UNICEF de notre milieu**".

Photo 9 et 10: Bénéficiaires du matériel scolaire et des vivres offerts par des membres des SILC



Photo 11 et 12: Fierté des enfants qui viennent de recevoir les cahiers et stylos



- **Du silence à l'expression, de l'indifférence à l'engagement citoyen**

Les réseaux des groupes SILC ne développent pas seulement des cadres de coordination des aides qu'ils donnent à leurs communautés mais également des cadres d'expression, d'engagement civique et de plaidoyer. Ils organisent des séances d'échange sur les problèmes qui surviennent dans leurs communautés et prennent des initiatives pour donner leur contribution pour les résoudre.

Des initiatives sont prises, soit des travaux de développement communautaire, soit des travaux pour aider des personnes en difficulté. Suite à ces initiatives, ils sont entrain de forger leur reconnaissance et légitimité auprès des autorités locales, ce qui leur permet d'influencer sans confrontation des décisions au niveau des communes. Par exemple, suite au plaidoyer des réseaux des groupes SILC, un comité communal d'hygiène et assainissement a été créé en commune Kayokwe et tous les centres commerciaux ont désormais des latrines communautaires.

Photos 13 et 14: Des membres des SILC qui tracent une piste communautaire et qui échangent



5.7. L'approche pro-action est un outil paisible et efficace de plaidoyer et de légitimité des OSC

Pour illustrer cette leçon, voici des exemples des changements issus de la mise en œuvre des initiatives prises par Biraturaba, au niveau national et au niveau local.

Au niveau national

- Amélioration de la qualité des documents stratégiques nationaux: lors de l'élaboration des documents stratégiques nationaux, les OSC avaient pris l'habitude de faire des consultations internes et de produire des propositions qu'ils partageaient avec les acteurs étatiques et PTF comme leurs contributions. Cela a été systématiquement réalisé avec succès dans les processus d'élaboration et de mise en œuvre du CSCP, du CSLP II, de la SNBGLC et de la Stratégie Nationale de Réintégration des Personnes Affectées par le Conflit. Il a été constaté que certaines propositions innovantes et jugées pertinentes des OSC ont été prise en compte.

A titre d'exemple dans le cadre de la CSCP, les propositions issues de la société civile ont fait que le plan prioritaire de consolidation de la paix contienne des projets spécifiques de mise en place des cadres de dialogue entre différents acteurs, de la mise en place de la commission nationale indépendante des droits de l'homme (CNIDH), de l'organisation des consultations populaires en vue de la mise en place des mécanismes de justice transitionnelle et des projets spécifiques pour les femmes et les jeunes, etc. Aussi, la qualité des rapports des revues semestrielles a été améliorée grâce aux contributions des OSC; dans l'élaboration des deux derniers rapports officiels, les acteurs étatiques et des Nations Unies impliqués ont fait une demande auprès de la coordination des OSC d'avoir les analyses de la société civile qui leur procurent des informations complémentaires.

En effet, au niveau de la société civile, on avait pris l'habitude de faire le monitoring de l'évolution de la situation et de produire des rapports mensuels et d'utiliser des experts en fonction des thématiques pour faire des analyses y relatives, ce qui n'était pas fait du côté étatique et onusien. Ainsi, les rapports des OSC étaient plus documentés et ont contribué à enrichir les rapports officiels.

- Les OSC ont été représentées dans les différentes structures du GCP et par des personnes élues par les paires. Il s'agit du Comité de pilotage des projets financés par le PBF, du Groupe de suivi-évaluation, Groupes sectoriels ou thématiques, des Comités Techniques de suivi des projets et du Comité tripartite (Gouvernement, Nations Unies, Société Civile) chargé d'organiser des consultations populaires, en vue de la mise en place des mécanismes de justice de transition.
- Assainissement du climat entre les acteurs non étatiques et les acteurs étatiques : avant les initiatives de Biraturaba sur le travail en synergie et d'une manière proactive des OSC, ces dernières étaient moins impliquées dans l'élaboration des documents importants comme le CSLP. Certaines OSC étaient invitées dans les ateliers de validation et souvent sans avoir eu l'occasion de faire le contact avec les documents à valider. Cela faisait que les OSC faisaient plus de critiques pour montrer les insuffisances souvent trop tard pour changer le contenu des documents. Cela créait des frustrations aussi bien aux acteurs étatiques (qui considéraient les OSC comme immatures) qu'aux OSC qui se voyaient écartées dans le processus. La nouvelle façon de faire qui fait que les OSC fassent (ensemble comme un seul acteur) des propositions au cours du processus d'élaboration et de mise en œuvre, a montré que des propositions pertinentes des OSC sont tenues en compte (ce qui les valorise) et des critiques négatives étaient presque absentes. Désormais, les acteurs étatiques impliqués dans le processus de consolidation de la paix, de développement et de bonne gouvernance considéraient les acteurs de la société civile comme des partenaires et non comme des adversaires. Malheureusement, tout a basculé en 2015 par la crise politique.
- Instauration d'une culture de collaboration / consultation au sein des OSC: suite à l'expérience des consultations au sein des OSC dans la production des documents en rapport avec les stratégies nationales, il a été constaté que lorsque les OSC étaient invitées par les institutions étatiques ou les PTF pour échanger sur certains sujets, les OSC avaient pris l'habitude de se consulter avant et de déléguer une seule personne qui parle au nom de tous. Ceci a renforcé les OSC en tant qu'acteur et a permis aux OSC d'avoir une vision et position communes. Cela a touché les autres acteurs qui jugeaient les OSC comme de plus en plus mures. Ceci a été confirmé à plusieurs reprises par la Secrétaire Exécutive Adjointe du Bureau des Nations Unies au Burundi, qui était la personne de référence de la CCP au Burundi.

Au niveau local

- Reconnaissance des OSC au niveau provincial et communal: suite à différentes interventions de la synergie provinciale, des membres des OSC ont été intégrés dans le Comité Provincial de Développement et la synergie régulièrement invitée dans différentes consultations et réunions provinciales. Suite aux interventions des synergies communales, les représentants des OSC membre ont été impliqués dans l'élaboration des PCDC et à tous les niveaux. Aussi, ils sont régulièrement invités dans les réunions et fêtes communales. En commune Bisoro, l'administrateur communal a écrit officiellement une lettre de reconnaissance adressée à Biraturaba; en commune Kayokwe, les contributions positives de la synergie ont été présentées par l'administrateur communal dans une réunion du Conseil Communal.

- Amélioration de la qualité des PCDC: suite à la participation des synergies des OSC dans l'élaboration des PCDC et de leur travail de plaidoyer, les PCDC de Mwaro contiennent désormais (depuis 2013) des axes d'intervention sur l'amélioration de la bonne gouvernance et des droits de l'homme. Amélioration des recettes communales et des relations entre l'administration, les percepteurs et les commerçants: suite aux interventions des synergies des OSC sur le civisme fiscal, les recettes des communes ont sensiblement augmenté. Par exemple, les recettes de la commune Kayokwe ont connu une augmentation annuelle de 55%, passant de 90 millions à 140 millions de francs burundais. Les limites entre les taxes nationales et les taxes communales ont été clarifiées et on n'observe plus de doubles taxations sur les mêmes produits, ce qui a amélioré les relations entre les commerçants et l'administration. Les primes des percepteurs sont désormais régulièrement payées et les recettes de plus en plus régulièrement versées; ce qui a amélioré les relations entre l'administration et les percepteurs.
- Amélioration des performances scolaires: suite au plaidoyer réalisé par Biraturaba en 2019 en réunissant tous les acteurs concernés par l'éducation dans la province Mwaro, les engagements pris ont permis d'améliorer les performances scolaires au test national de la 9ème année. Alors que Mwaro était la dernière province en 2018 (avec une note moyenne de 47,82%), elle a été classée 11ème en 2019 avec une note moyenne de 61,30%. En commune Bisoro où Biraturaba a réalisé des activités supplémentaires, la commune a passé de la 5ème en 2018 (avec une note moyenne de 42,5%) à la 2ème place en 2019 (avec une note moyenne de 70,04%) au niveau de la province Mwaro.
- Amélioration dans la gestion des infrastructures d'approvisionnement en eau potable: suite aux débats organisés par la synergie de Bisoro où différentes parties prenantes ont échangé sur le secteur de l'eau potable, des mesures ont été prises et les réservoirs des systèmes d'adduction ont été systématiquement nettoyés et couverts, des comités de gestion des points d'eau ont été mis en place et sont fonctionnels.

5.8. SILC est un excellent instrument pour contribuer dans la réalisation des ODD

Sur base des informations fournies précédemment, les changements induits par les actions de Biraturaba répondent à 7 sur les 17 ODD :

- ODD1: Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout
- ODD2: Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable;
- ODD3: Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
- ODD4: Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
- ODD5: Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et filles
- ODD6: Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau
- ODD 16: Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouverts à tous

6.1. Biraturaba utilise une approche stratégique et graduelle, commençant par l'éradication de l'extrême pauvreté et évoluant vers la responsabilité citoyenne

Cette approche permet de s'intéresser avant tout aux besoins les plus fondamentaux de la personne qui constituent les droits les plus élémentaires de l'homme à base desquels la satisfaction des autres droits ou autres besoins peut se réaliser. Pour Biraturaba, la satisfaction des droits économiques et sociaux précède celle des droits civils et politiques. Ainsi, dans la philosophie de Biraturaba, il est très stratégique et même indispensable de commencer par l'éradication de l'extrême pauvreté avant de prétendre la promotion de la démocratie basée sur le principe de participation citoyenne. Les proverbes français suivants sont plus explicites: "Ventre affamé n'a point d'oreilles" et " Sac vide ne tient pas debout".

Cette façon de faire est aussi sous tendue par des théories des défenseurs des droits de l'homme dont voici quelques exemples: (i) Leandro Despouy dont les propos ont été endossés par la Commission des Droits de l'Homme de l'ONU en juin 1996: « le cumul de précarités ou de carences en matière de santé, d'éducation, d'habitat, etc., dont la persistance tourmente la vie de ceux que frappe la misère, correspond, dans le langage juridique courant, à une expression précise, et bien définie : la négation absolue des droits les plus élémentaires de l'homme; (ii) Godinot (en 2010): "l'extrême pauvreté est d'abord une violation des droits de l'homme que tout projet de construction d'une nouvelle gouvernance mondiale fondée sur le respect de l'homme et une éthique de la responsabilité doit s'inscrire dans la perspective de son éradication"; (iii) Narayan et al., " la jouissance du droit à la participation est fortement dépendante de la jouissance d'autres droits de l'homme, notamment la jouissance d'un minimum de sécurité économique et de bien-être, ... et une contribution majeure de l'approche de la lutte contre la pauvreté sous l'angle des droits de l'homme est l'autonomisation des pauvres".

6.2. L'approche de Biraturaba pour l'éradication de l'extrême pauvreté permet l'autonomisation des pauvres d'une manière très efficace, efficiente et durable

Le modèle SILC utilisé par Biraturaba permet aux personnes en situation d'extrême pauvreté, qui sont dans une attitude d'attentisme, d'apprendre à épargner, à contracter des crédits pour initier des AGR et à développer une caisse de solidarité pour garantir leur propre protection sociale. Progressivement, leur mentalité d'attentisme évolue vers l'autonomisation et commence à planifier leur avenir, centré sur leurs propres moyens et capacités. Pour renforcer cette dimension d'autonomisation, Biraturaba ne fournit aucune ressource aux groupes communautaires, si ce n'est pas la formation, le coaching et quelques petits matériels permettant un groupe de commencer ses activités. En plus, les formations et l'encadrement de Biraturaba se font en cascade avec une vision de responsabilisation communautaire et en laissant des experts locaux (agents villageois) qui continuent d'offrir des services techniques à leurs communautés. Il a été constaté que 93,3% les agents villageois qui ont été formés et encadrés pendant la période 2014-2016 continuent de travailler et sont payé directement par les groupes SILC qu'ils rendent services.

6.3. Une approche de plaidoyer centré sur le partenariat

L'approche de plaidoyer utilisée par Biraturaba est basée sur l'analyse des problèmes et des solutions. Au lieu de dénoncer les autorités, on va vers eux avec la proposition des solutions sur les problèmes identifiés. Il a été constaté que cette démarche provoque en général un sentiment de valorisation chez l'autorité concernée et ouvre un bon environnement de collaboration. En plus, Biraturaba facilite des cadres d'échange pour différentes parties prenantes pour que chaque acteur puisse donner sa contribution dans un cadre de partenariat constructif. Cette approche crée des cadres d'expression et de participation citoyenne sans confrontation même dans une culture autoritaire.